

UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE

-----  
La Commission  
-----

Département des Politiques Economiques  
et de la Fiscalité Intérieure



## NOTE DE CONJONCTURE ECONOMIQUE REGIONALE DANS L'UEMOA

N° 64

2<sup>ème</sup> trimestre 2024



Bénin



Burkina-Faso



Côte d'Ivoire



Guinée-Bissau



Mali



Niger



Sénégal



Togo



Septembre 2024

## **Remerciements**

Le Département des Politiques Economiques (DPE) tient à remercier et à féliciter chaleureusement Monsieur Aba CAMARA qui a fait valoir ses droits à la retraite au mois de juillet 2024, après avoir animé le réseau des correspondants pour la rédaction de la note de conjoncture économique régionale pendant plus de vingt ans et participé activement à la rédaction de ses soixante-trois (63) éditions précédentes de la note.

Toute l'équipe du DPE souhaite à Monsieur CAMARA ses meilleurs vœux de santé, de paix et de très longue vie auprès de sa famille et de ses proches ainsi qu'un plein succès dans cette nouvelle étape de sa vie.

La note de conjoncture économique régionale dans l’UEMOA est une production trimestrielle du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure de la Commission de l’UEMOA dirigé, depuis mai 2021, par **Monsieur Mahamadou GADO**.

**L’édition 64 de la note de conjoncture économique régionale a été préparée sous la supervision de :**

- **Monsieur Kalidou THIAW**, Directeur de la prévision et des études économiques ;

**par une équipe de la Direction de la Prévision et des études économiques composée de :**

- **Monsieur Soumana HAROUNA IDE**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Totas A. Joao CORREIA**, Chargé des prévisions et des études économiques ;
- **Monsieur Abiboulaye MOUSSA**, Chargé de la surveillance multilatérale ;
- **Monsieur Yao Eric KOUAKOU**, Chargé de l’Analyse d’impact des politiques et programmes ; et
- **Diabel DIOP**, Chargé des prévisions et des études économiques.

**Avec des données collectées dans les Etats membres par les correspondants nationaux désignés ci-après :**

- **Bénin : Monsieur Fabrice Mahouton GNIMAGNON** de la Direction Générale de l’Economie (DGE) ;
- **Burkina Faso : Monsieur Issaka NIANGAO** de l’Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) ;
- **Côte d’Ivoire : Monsieur Mamadou KONE** de la Direction Générale de l’Economie (DGE) ;
- **Guinée Bissau : Monsieur Moises Da SILVA** du Comité National de Politique Economique (CNPE-GB) ;
- **Mali : Monsieur Seïdina Oumar** de l’Institut National de la Statistique (INSTAT) ;
- **Niger : Madame Zeynabou MALIKI** de l’Institut National de la Statistique (INS) ;
- **Sénégal : Monsieur Amath DIAGO** de l’Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD) ; et
- **Togo : Monsieur Komi Venunye AGBOKA** de l’Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED).

## Table des matières

Liste des tableaux.....	v
Liste des graphiques .....	v
Sigles et abréviations .....	vi
Résumé .....	1
Introduction.....	2
1. Conjoncture internationale.....	3
1.1. Activité économique mondiale .....	3
1.2. Inflation dans les principales régions du monde .....	5
1.3. Cours des matières premières.....	5
2. Conjoncture dans la Zone UEMOA.....	8
2.1. Activité économique régionale.....	8
2.2. Evolution de l'inflation .....	14
2.3. Secteur extérieur .....	16
2.4. Finances publiques.....	21
2.5. Situation monétaire.....	23
3. Principaux faits marquants .....	26
3.1. Environnement international .....	26
3.2. Pays de l'UEMOA.....	27
Conclusion.....	28
ANNEXES .....	29

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Cours des principales matières premières en dollar.....	6
Tableau 2 : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2022/2024 .....	11
Tableau 3 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction .....	14
Tableau 4 : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre.....	15
Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l'IHPC .....	16
Tableau 6 : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2024 (en mds).....	22
Tableau 7 : Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2024 (en mds).....	24

## Liste des graphiques

Graphique 1 : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde.....	4
Graphique 2 : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2019 (en dollars US par baril). ...	6
Graphique 3 : Evolution des cours de l'or .....	7
Graphique 4 : Evolution et glissement annuel des cours moyens trimestriels des cafés Arabica et Robusta.....	8
Graphique 5 : Taux de croissance économique dans l'UEMOA.....	9
Graphique 6 : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union (hors Mali).....	17
Graphique 7 : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union .....	18
Graphique 8 : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %).....	20
Graphique 9 : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds) .....	20
Graphique 10 : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union.....	21
Graphique 11 : Prévision du taux d'inflation moyen annuel au sein de l'UEMOA.....	29

## Sigles et abréviations

<b>BCEAO</b>	: Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest
<b>BRVM</b>	: Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
<b>CNPE</b>	: Comité National de Politique Economique
<b>Covid-19</b>	: Maladie à coronavirus 2019
<b>DPE</b>	: Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure
<b>DPEE</b>	: Direction de la Prévision et des Etudes Economiques
<b>FCFA</b>	: Franc de la Communauté Financière Africaine
<b>FED</b>	: Réserve Fédérale des Etats-Unis
<b>FMI</b>	: Fonds Monétaire International
<b>IHPC</b>	: Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
<b>IHPI</b>	: Indice Harmonisé de la Production Industrielle
<b>INS</b>	: Institut National de la Statistique
<b>LIBOR</b>	: Taux interbancaire pratiqué à Londres
<b>mds</b>	: Milliards
<b>nd</b>	: Non disponible
<b>PIB</b>	: Produit Intérieur Brut
<b>TOFE</b>	: Tableau des Opérations Financières de l’Etat
<b>UEMOA</b>	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
<b>pp</b>	: Points de pourcentage
<b>YoY</b>	: glissement annuel d’une variable

## Résumé

Selon le FMI, tel qu'indiqué dans son édition des « *Perspectives de l'économie mondiale : mise à jour* » publiée en juillet 2024, **l'activité économique mondiale** s'est montrée résiliente au terme du 1<sup>er</sup> semestre 2024. En conséquence, l'institution a maintenu ses prévisions de croissance mondiale pour 2024 et 2025 inchangées par rapport à avril 2024, à la faveur d'une stabilité de la croissance qui s'établirait au même niveau qu'en 2023, soit à 3,2%.

En « **Afrique subsaharienne** », les perspectives s'améliorent progressivement et l'activité économique reprend modestement. Toutefois, le FMI a révisé la croissance de la région en baisse de 0,1 point de pourcentage (pp), en 2024, par rapport à sa publication d'avril dernier. Ainsi, l'activité économique pour les pays au sud du Sahara devrait ressortir à 3,7% en 2024, contre 3,8% en 2023. En 2025, la croissance devrait s'accélérer à 4,1%, soit une révision à la hausse de 0,1 pp par rapport à avril 2024.

Au niveau de l'**UEMOA**<sup>1</sup>, les prévisions de la Commission ressorties dans le rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2024 affichent une croissance de 7,0% en 2024, contre 5,3% en 2023, sous les hypothèses d'une bonne tenue de la production agricole, du démarrage de l'exploitation pétrolière au Sénégal et du début de l'exportation du brut au Niger via le pipeline Niger-Bénin. En 2025, la croissance ressortirait à 7,3%.

Au titre du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, l'activité économique interne de l'Union fait ressortir une bonne tenue de la production industrielle, comparativement à la même période de l'année précédente, notamment en Côte d'Ivoire, au Niger et au Sénégal. Les échanges extérieurs se sont consolidés au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, caractérisés particulièrement par une augmentation des exportations de 8,9%, en glissement annuel, et une baisse de 6,5% des importations sur la période.

S'agissant de l'exécution budgétaire de l'Union (hors Mali) au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, elle a été marquée par une amélioration du recouvrement des recettes budgétaires globales, établies à 6146,8 milliards de FCFA contre 5763,5 milliards au deuxième trimestre de l'année précédente. De même, les dépenses publiques ont augmenté de 424,9 milliards par rapport à celles relevées il y a un an, soit une hausse de 10,6%. En somme, l'exécution budgétaire indique un creusement du déficit budgétaire de 41,7 milliards, par rapport au deuxième trimestre 2023, pour se situer à 1601,7 milliards.

Sur la période sous revue, la masse monétaire et ses contreparties se sont également inscrites sur une dynamique de croissance au niveau régional, en particulier les créances sur les autres secteurs et les créances nettes sur l'administration centrale.

---

<sup>1</sup> Selon le FMI, une accélération globale de l'activité économique est prévue en 2024, avec un taux de croissance de l'Union de 6,6%, contre 4,9% estimés en 2023. Cette accélération de la croissance de 1,5 pp serait essentiellement tirée par la vigueur des économies nigérienne et sénégalaise, à l'aune de la mise en production de leurs ressources d'hydrocarbures.

## Introduction

La Commission de l'UEMOA, à travers le Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE), élabore, chaque trimestre, la Note de Conjoncture Economique Régionale (NCR) pour permettre le suivi régulier de la conjoncture économique dans l'Union. Cette note est publiée à l'attention des décideurs régionaux, des chercheurs, des étudiants, des cadres et de tous les utilisateurs de données statistiques sur l'Union. Elle analyse l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels dans les huit (08) Etats membres.

L'édition 64 de la note analyse la situation économique et financière, ainsi que celle des échanges extérieurs des Etats membres de l'UEMOA, au deuxième trimestre 2024 et présente une brève projection de l'inflation régionale au titre de l'année 2024. Elle comporte trois (03) parties qui font le point sur : (i) l'environnement international, (ii) la conjoncture dans la zone UEMOA, et (iii) les principaux faits marquants.

Les données de la conjoncture internationale proviennent de l'édition de juillet 2024 des « *Perspectives de l'économie mondiale* » du Fonds Monétaire International (FMI) et de la base de données « *The Pink Sheet* » de la Banque mondiale, tandis que celles relatives à la croissance régionale sont issues du rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2024.

Concernant les données conjoncturelles nationales, elles ont été rendues disponibles par les Instituts Nationaux de la Statistique (INS), les Comités Nationaux de Politique Economique (CNPE) ou les Directions en charge de la prévision dans les Etats membres, à travers un réseau de correspondants nationaux<sup>(c)</sup>.

---

<sup>(c)</sup> Les données conjoncturelles du Mali n'ont pas été reçues par la Commission dans les délais réglementaires et n'ont donc pu être prises en compte lors de la rédaction de la présente note de conjoncture économique régionale.



# 1. Conjoncture internationale

## 1.1. Activité économique mondiale

Dans son édition des « *Perspectives de l'économie mondiale : mise à jour* » publiée en juillet 2024, le FMI relève une résilience de l'**activité économique mondiale** pour les années 2024 et 2025 et maintient ses prévisions de croissance pour ces deux (02) années aux mêmes niveaux que ceux présentés en avril 2024. Ainsi, la croissance économique mondiale est projetée à 3,2% en 2024, soit au même niveau qu'en 2023 et à 3,3% en 2025. Toutefois, le dynamisme mitigé de l'activité au début de l'année a quelque peu réduit les divergences de production entre les pays, sous l'effet d'une atténuation des facteurs cycliques et d'une meilleure adéquation de l'activité avec son potentiel. Dans les « **Pays avancés** », la croissance devrait converger au cours des prochains trimestres et se maintenir au même niveau que celui de 2023, toujours portée par l'économie américaine. Cependant, dans les « **Pays émergents et pays en développement** », l'activité économique devrait connaître un léger ralentissement, même si les révisions ont été favorables.

Les projections du FMI reposent sur des révisions à la hausse des cours des produits de base (une augmentation de 5% des prix des produits autres que les combustibles en 2024) et une baisse des cours des produits énergétiques (environ 4,6% en 2024, soit moins que le taux prévu dans l'édition d'avril), en raison des cours élevés du pétrole résultant des fortes réductions de l'offre décidées par l'OPEP<sup>2</sup>. Par ailleurs, le FMI prévoit également une diminution de la pression sur les prix due au conflit au Proche-Orient, même si l'inflation mondiale se montre toujours pressante. Les politiques monétaires menées par les grandes banques centrales devraient être plus accommodantes, aboutissant à une baisse des taux directeurs au second semestre 2024, malgré des divergences dans le rythme de normalisation correspondant à des situations d'inflation variées.

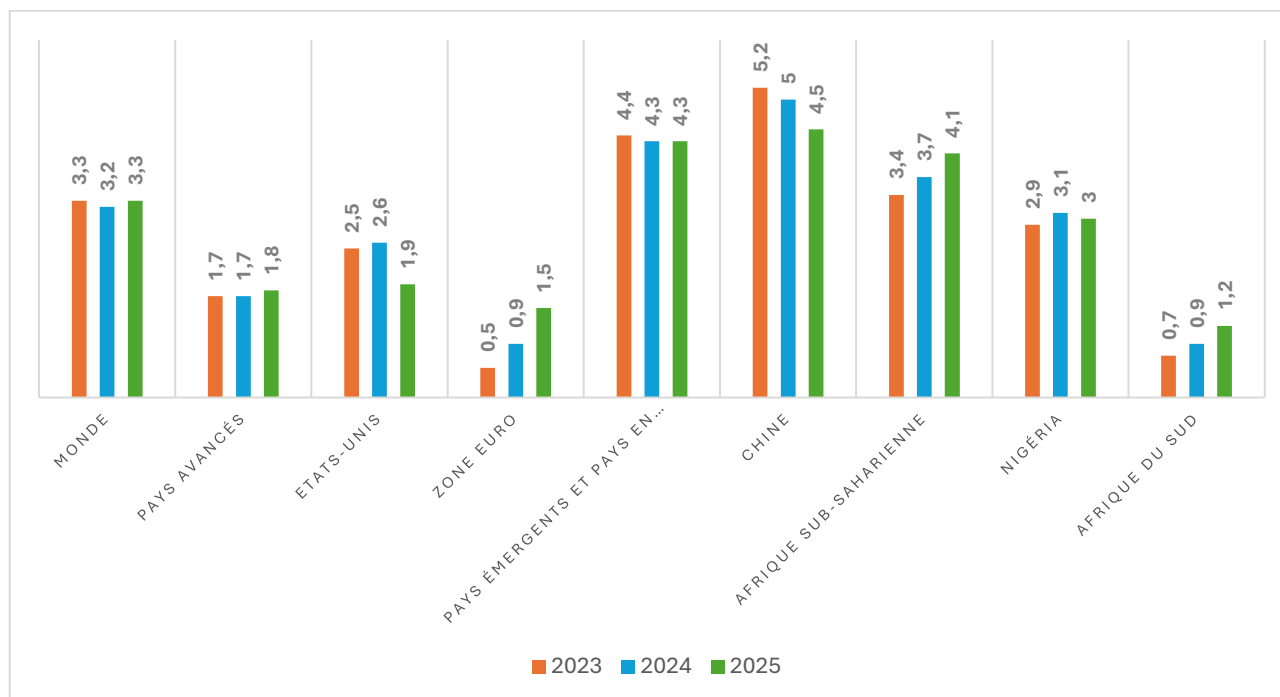
Le FMI a ainsi maintenu sa prévision de croissance économique pour les « **Pays avancés** » à 1,7% en 2024 et 1,8% en 2025, soit aux mêmes niveaux que ceux d'avril 2024. Toutefois, des évolutions sont observées selon les pays. Aux États-Unis, les prévisions de croissance sont revues à la baisse à un taux de 2,6% en 2024 (0,1 pp de moins par rapport aux prévisions d'avril), en raison d'un début d'année plus lent que prévu. La croissance devrait ralentir à 1,9% en 2025, à mesure que les tensions sur le marché du travail s'atténuent et que la consommation se modère, sur fond de politique budgétaire progressivement restrictive. À la fin de l'année 2025, la croissance devrait ralentir et se rapprocher de son potentiel, comblant ainsi l'écart de production positif. Dans la zone euro, l'activité semble avoir atteint son niveau le plus bas. Comparativement aux projections d'avril 2024, une modeste reprise de 0,9% est attendue pour 2024 (révision à la hausse de 0,1 pp), grâce à une dynamique plus forte dans les services et des exportations nettes plus élevées que prévues au cours du premier semestre de l'année. En 2025, la croissance devrait atteindre 1,5%. Celle-ci repose sur une consommation plus forte, au vu de l'augmentation des salaires réels, ainsi que sur des investissements plus élevés qui résultent de conditions de

---

<sup>2</sup> Groupe des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), en plus de la Russie et d'autres pays exportateurs de pétrole non membres de ladite organisation.

financement plus favorables sur fond d'assouplissement progressif des politiques monétaires cette année. Les faiblesses persistantes de l'industrie manufacturière laissent présager une reprise plus lente dans des pays comme l'Allemagne, dont la croissance est projetée à 0,2% et 1,3%, respectivement en 2024 et 2025.

### **Graphique 1** : Taux de croissance économique dans les principales régions du monde



**Source** : FMI, « Perspectives de l'économie mondiale : mise à jour », juillet 2024.

Dans les « **Pays émergents et pays en développement** », les prévisions de croissance sont révisées à la hausse, à la faveur d'une activité plus forte en Asie, en particulier en Chine et en Inde. En effet, en Chine, la prévision de croissance est révisée en hausse de 0,4 pp, aussi bien pour 2024 que 2025, principalement en raison du rebond de la consommation privée et de la vigueur des exportations au premier trimestre. La croissance économique chinoise ressortirait, ainsi, à 5,0% en 2024 et 4,5% en 2025, contre 5,2% en 2023. Quant à l'économie indienne, sa croissance ressortirait à 7,0% en 2024 et 6,5% en 2025, contre 8,2% en 2023. La croissance a été revue en hausse de 0,2 pp en 2024, du fait des effets différés d'une croissance plus forte que prévu en 2023 et de l'amélioration des perspectives de la consommation privée, en particulier dans les zones rurales. Globalement, les « **Pays émergents et pays en développement** » connaîtront une croissance économique de 4,3% en 2024, laquelle se maintiendrait au même niveau en 2025.

En particulier, en « **Afrique subsaharienne** », les perspectives sont révisées de 0,1 pp, respectivement, à la baisse en 2024 et à la hausse en 2025. La croissance s'accélérerait ainsi à 3,7% et 4,1%, respectivement en 2024 et 2025, contre 3,4% en 2023. La croissance du Nigéria est révisée en baisse de 0,2 pp en 2024, du fait d'une activité économique plus faible qu'attendu au premier trimestre. Le taux de croissance passerait de 2,9% en 2023 à 3,1% en 2024 et 3,0% en 2025. En ce qui concerne l'Afrique du Sud, les perspectives d'avril 2024 ont été maintenues, avec une croissance qui ressortirait respectivement à 0,9% et 1,2% en 2024 et 2025, après 0,7% en 2023.

## 1.2. Inflation dans les principales régions du monde

Au niveau mondial, la dynamique de désinflation semble s'essouffler. En effet, la baisse des prix des biens, observée au premier semestre 2024, est contrebalancée par l'inflation des prix des services, freinant ainsi les progrès de la désinflation au niveau global et rendant plus complexe le retour à une politique monétaire normale. Selon le FMI, la croissance des salaires nominaux reste soutenue et supérieure à l'inflation des prix dans certains pays, ce qui s'explique, en partie, par les résultats des négociations salariales menées au début de l'année dans certains pays<sup>3</sup> et les anticipations d'inflation à court terme qui restent supérieures à l'objectif fixé. En outre, l'accélération de l'inflation séquentielle aux États-Unis au cours du premier trimestre a retardé un retour à la normale de la politique monétaire. D'autres pays avancés, notamment ceux de la zone euro et le Canada, où le ralentissement de l'inflation sous-jacente est plus conforme aux attentes, ont ainsi devancé les États-Unis dans le cycle d'assouplissement. Parallèlement, un certain nombre de banques centrales dans les pays émergents restent prudentes en ce qui concerne la réduction des taux, en raison des risques extérieurs engendrés par les variations des différentiels de taux d'intérêt et la dépréciation connexe des monnaies de ces pays par rapport au dollar.

Globalement, le taux d'inflation mondiale serait attendu à 5,9% et 4,4%, respectivement en 2024 et 2025, contre 6,7% en 2023, grâce à l'atténuation progressive des tensions sur les marchés du travail, conjuguée à une baisse attendue des cours de l'énergie. L'inflation devrait se maintenir à un taux plus élevé dans les pays émergents et les pays en développement (et ralentir plus lentement) que dans les pays avancés. Par ailleurs, avec la baisse des cours de l'énergie, l'inflation semble déjà proche de son niveau antérieur à la pandémie liée à la Covid-19 pour les pays émergents et pour certains pays en développement.

En particulier dans la **zone UEMOA**, l'inflation devrait se maintenir sur cette dynamique de désinflation, même si elle resterait encore au-dessus de la norme de 3%. En effet, elle est passée de 7,0% en 2022 à 3,8% en 2023. Elle serait attendue à 3,4% en 2024 et en dessous de 3,0% en 2025 (2,6%).

## 1.3. Cours des matières premières

Au deuxième trimestre 2024, les cours du **Brent** se sont relevés de 2,1% en variation trimestrielle, après le repli de 1,1% enregistré le trimestre précédent. Déjà, en début de ce trimestre, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a tiré sur la sonnette d'alarme pour attirer l'attention sur un potentiel déficit de l'offre pétrolière sur le marché international, après les réductions de production annoncés par certains pays de l'OPEP et aux États-Unis, consécutives au regain des tensions et risques géopolitiques dans le Moyen-Orient, avec l'offensive israélienne sur la Bande de Gaza. En effet, les pays membres de l'OPEP ont été confrontés à un marché mondial du pétrole en mutation, marqué par une demande globalement au ralenti, dans un contexte géopolitique tendu. Ainsi, l'OPEP a ajusté sa production, la réduisant notamment de 1,16 millions de barils par jour en 2023 pour stabiliser

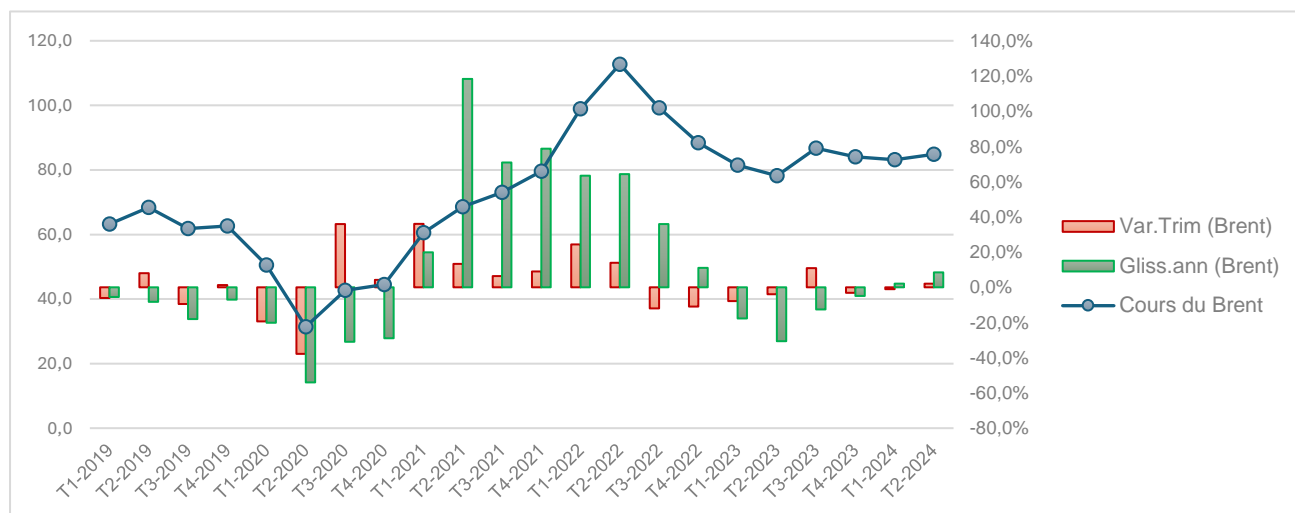
---

<sup>3</sup> Par exemple, en Allemagne, en Belgique, au Brésil, au Japon, en Espagne, en Uruguay et en Afrique du Sud. Voir « *Comment les négociations salariales ont-elles réagi à l'accélération de l'inflation ?* », Organisation internationale du travail (OIT), Mai 2024.

le marché sur l'année 2024. En moyenne, sur le 2<sup>ème</sup> trimestre, les cours du *Brent* se sont affichés à 84,9 dollars.

En glissement annuel, le prix du Brent s'est apprécié de 2,5%, par rapport à la même période de l'année précédente. Globalement, sur la période, les cours du *Brent* ont fluctué autour du niveau prévisionnel de 84 dollars le baril, retenu par la Banque mondiale. Ces fluctuations ne sont que les reflets de la complexité du marché pétrolier actuel qui fait face à des défis innombrables, tels que les risques géopolitiques ainsi que l'évolution économique mondiale, notamment dans les pays à fort demande d'hydrocarbures tels que la Chine, l'Inde, etc.

**Graphique 2** : Evolution des cours du pétrole Brent depuis 2019 (en dollars US par baril)



**Source** : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2024 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

Le tableau ci-dessous fait ressortir les cours des principales matières premières suivies au niveau la Commission de l'UEMOA.

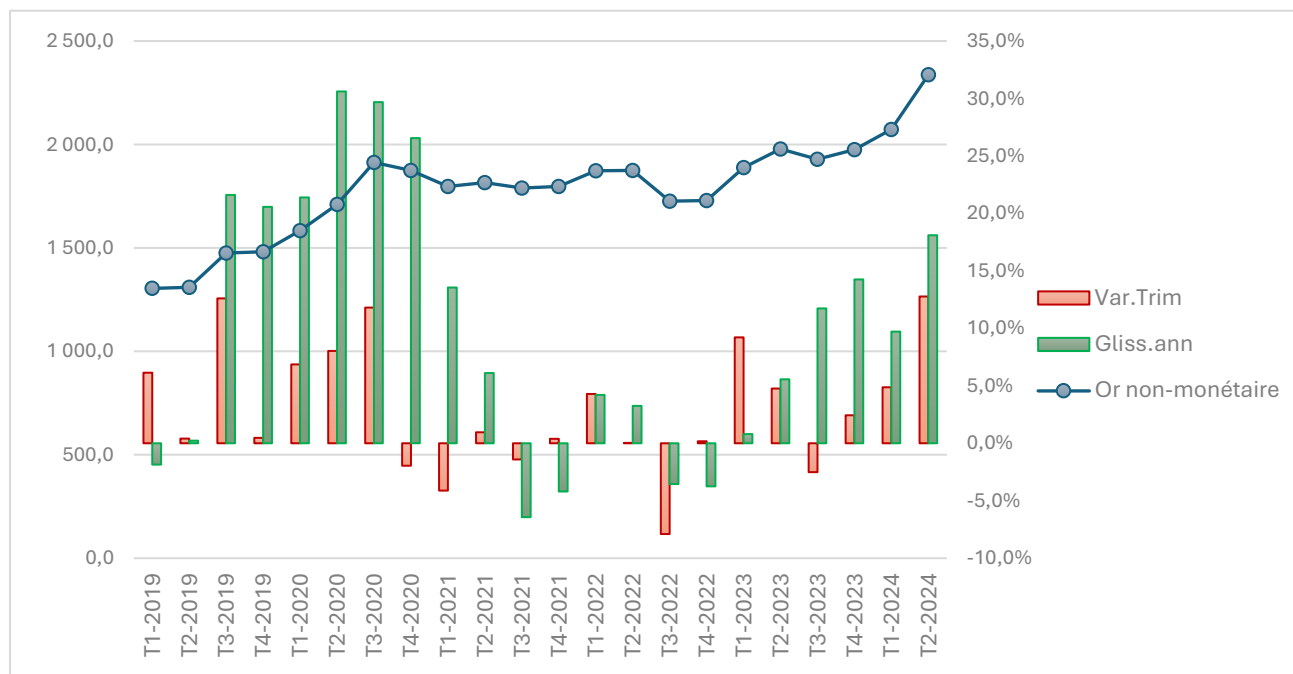
**Tableau 1** : Cours des principales matières premières en dollar

Matières premières	Unité	2023	2024		Variations en %	
		T2	T1	T2	Trim.	Gliss.
<b>Pétrole brut (Brent)</b>	(\$/bbl)	78,2	83,1	84,9	2,1	8,5
<b>Cacao</b>	(\$/kg)	3,0	5,7	8,5	49,9	183,2
<b>Café arabica</b>	(\$/kg)	4,8	4,6	5,3	15,7	9,3
<b>Café robusta</b>	(\$/kg)	2,7	2,3	4,3	89,2	56,5
<b>Huile d'arachide</b>	(\$/mt)	2025,5	1842,4	1822,6	-1,1	-10,0
<b>Huile de palme</b>	(\$/mt)	918,8	881,6	889,5	0,9	-3,2
<b>Huile de palmiste</b>	(\$/mt)	979,1	1062,9	1214,0	14,2	24,0
<b>Blé</b>	(\$/mt)	363,8	279,1	275,8	-1,2	-24,2
<b>Mais</b>	(\$/mt)	291,1	198,6	191,7	-3,5	-34,2
<b>Riz brisé 5%</b>	(\$/mt)	508,3	632,3	617,3	-0,6	-4,1
<b>Banane</b>	(\$/kg)	1,1	1,1	1,1	-0,6	96,8
<b>Sucre</b>	(\$/kg)	0,5	1,1	1,1	-0,5	0,8
<b>Bois (Sawnwood) Caméroun</b>	\$/m3	599,8	607,6	604,9	-0,5	0,8
<b>Coton (A Index)</b>	(\$/kg)	2,1	2,1	1,9	-10,8	-7,7
<b>Or non monétaire</b>	(\$/troy oz)	1978,3	2071,8	2336,3	12,8	18,1

**Source** : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2024 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

**Les cours de l'or** se sont maintenus sur leur tendance haussière et continuent d'enregistrer des niveaux records jamais atteints par le passé. L'or étant considéré comme une valeur refuge en période de tension économique, sa valeur n'a cessé de croître avec les crises successives depuis la Covid-19. A fin juin 2024, sa valeur moyenne sur le 2<sup>ème</sup> trimestre s'est affichée à 2336,3 dollars l'once *troy*, soit une hausse de 12,8% en variation trimestrielle. Cette hausse serait expliquée, particulièrement, par le regain des tensions géopolitiques toujours accentuées, aussi bien en Europe qu'au Moyen-Orient et à Taïwan.

**Graphique 3** : Evolution des cours de l'or



**Source** : Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2024 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

Le **cours de l'or** a augmenté de plus de 1000 dollars depuis 2019. En glissement annuel, le prix de l'once *troy* a progressé de 18,1%, reflétant la forte demande des banques centrales, notamment dans les pays émergents, pour accroître leurs réserves monétaires face à la montée de l'inflation toujours en cours. Par ailleurs, l'évolution de la demande est également tributaire des tensions géopolitiques mondiales, lesquelles poussent les investisseurs à accumuler une certaine valeur comme garantie. Les perspectives à court terme sur la valeur de l'or demeurent toujours sur une tendance ascendante, et les cours devraient dépasser la barre des 2500 dollars l'once *troy* d'ici la fin de l'année.

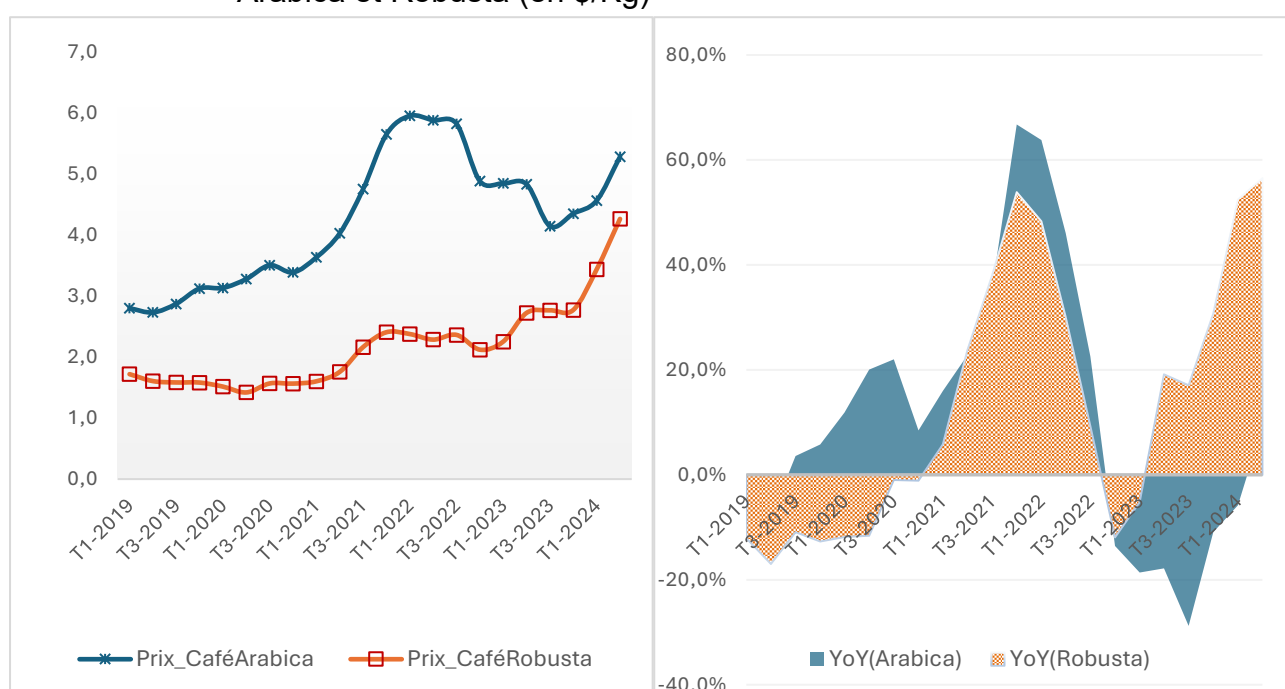
Pour ce qui est des **prix du coton**, ils ont connu une baisse prononcée, se stabilisant autour de 1,9 dollar le kilogramme, après avoir atteint des valeurs plus élevées au début de l'année. En variation trimestrielle, le cours du coton *index A* s'est replié de 10,8% et il a reculé de 7,7% en glissement annuel. Le cours de coton a chuté en deçà des 2 dollars, soit à son niveau le plus bas depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2021. Cette tendance est influencée par les conditions de production dans les principaux pays exportateurs, notamment affectés par les phénomènes climatiques liés aux inondations, d'une part, et les fortes pauses pluvieuses, d'autre part.

En ce qui concerne le **cacao**, le marché reste toujours affecté par les phénomènes climatiques qui ont lourdement affecté la production en Côte d'Ivoire et au Ghana, les deux (02) principaux producteurs. Alors que la demande de la fève de cacao continue de

progresser, le prix sur marché mondial a nettement augmenté au courant du deuxième trimestre 2024, passant de 5,7 dollars le kilogramme à 8,5 dollars le kilogramme, en moyenne, entre les deux (02) premiers trimestres. En glissement annuel, le prix du kilogramme du cacao s'est fortement apprécié, affichant une progression annuelle de plus de 183%.

Le marché mondial du **café** a été marqué, pour sa part, par une augmentation de la demande pour le café de qualité supérieure, en particulier en provenance d'Amérique du Sud et de certains pays d'Afrique, malgré les récentes intempéries qui ont compromis la qualité des grains. Les prix se sont appréciés au deuxième trimestre 2024 avec un différentiel de prix sur les deux (02) qualités s'est nettement réduit depuis la crise liée au Covid-19. En effet, le kilogramme du café *Arabica* s'est échangé en moyenne à 5,3 dollars et celui du café *Robusta* à 4,3 dollars, soit des hausses respectives de 15,7% et de 24,1%, en variation trimestrielle.

**Graphique 4 :** Evolution et glissement annuel des cours moyens trimestriels des cafés Arabica et Robusta (en \$/Kg)



**Source :** Banque mondiale, « *Pink Sheet* », août 2024 ; Commission de l'UEMOA (calculs).

En glissement annuel, le cours de l'*Arabica* s'est relevé de 9,3%, après la série de replis enregistrée au quatrième trimestre de l'année 2023. Les prix du café *Robusta* se sont maintenus sur une dynamique ascendante, avec une hausse de 56,5% par rapport à la même période de l'année précédente.

## 2. Conjuncture dans la Zone UEMOA

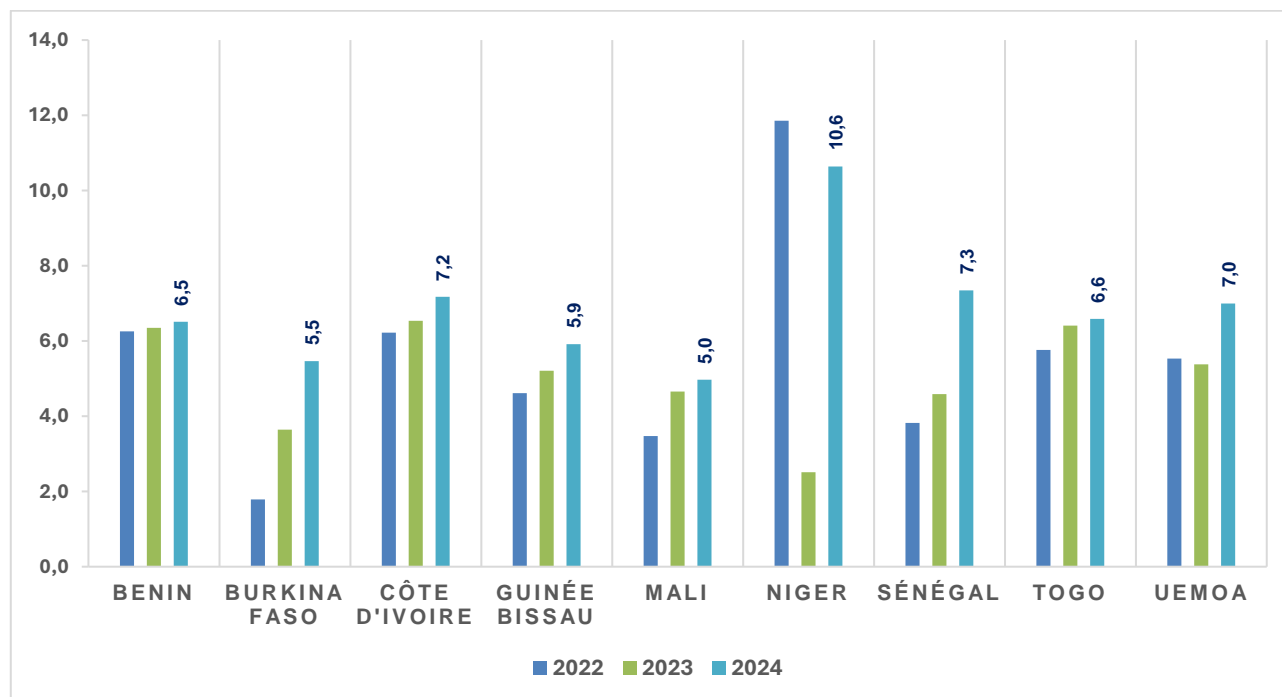
### 2.1. Activité économique régionale

En 2024, la croissance économique de l'Union devrait ressortir à 7,0%, contre 5,3% en 2023, selon le Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale de juin 2024. Ce dynamisme de l'activité économique régionale serait à la faveur de la mise en production de ressources d'hydrocarbures au Sénégal et au Niger, en sus de la bonne tenue de l'économie ivoirienne. Cette dernière bénéficierait également du renforcement de sa production



d'hydrocarbures avec la mise en exploitation du champ « *Baleine* ». Toutefois, la situation sécuritaire de la sous-région continue de peser globalement sur l'activité économique, bien que les pays les plus touchés semblent montrer une certaine résilience et se maintiennent sur un sentier de croissance positif.

**Graphique 5** : Taux de croissance économique dans l'UEMOA



**Source** : Commission UEMOA, Rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale, juin 2024.

### ■ Activité agricole<sup>4</sup>

Les statistiques agricoles transmises par les Etats membres sont des données consolidées pour la campagne agricole 2023/2024 qui fournissent une estimation de la production agricole au niveau de l'Union, au titre de l'année 2023. Le cumul, par pays, de la production agricole et vivrière disponible fait ressortir une baisse de la production agricole, au niveau régional, respectivement de 11,9% pour la production vivrière et de 2,5% pour la production d'exportation, sur l'année 2023.

En Côte d'Ivoire, l'agriculture d'exportation s'est consolidée de 3,2%, malgré les fortes baisses des productions de cacao (-22,7%) et de café (-50,6%), notamment affectées par la pourriture de fongique qui a fortement impacté la production de cacao dans la région ouest africaine. La production de coton s'est, quant à elle, repliée de 35,3%. En revanche, la production d'exportation s'est consolidée, tirée par la bonne performance de la production d'anacarde (+19,2%) et de caoutchouc (+61,6%). Les productions d'huile de palme et de sucre se sont aussi bien comportées, avec des hausses respectives de 4,8% et de 7,4% en 2023.

<sup>4</sup> Cette partie fait l'analyse des données transmises par les Etats membres au niveau de la Commission. Les données de produits vivriers de la Côte d'Ivoire n'ont pas été communiquées. En conséquence, la consolidation de la production vivrière de l'Union sera sous-estimée. Aussi, les données du Mali n'ont pas été mises à jour par rapport au trimestre précédent ; elles demeurent en statut de données prévisionnelles.

Au Bénin, la production agricole est ressortie en hausse de 7,0% pour les produits vivriers et de 4,1% concernant les produits d'exportation. La production vivrière a été soutenue par les produits céréaliers qui se sont consolidés de 19,2%, par rapport à l'année précédente, malgré le repli de la production de riz (-6,2%). La production d'exportation, pour sa part, a tiré profit de la bonne performance de la production d'anacarde (+9,0%) et du palmier à huile (+6,2%). Le coton, produit phare d'exportation, s'est conforté, avec une hausse de 1,9% en 2023, permettant au pays de maintenir son rang de premier (1<sup>er</sup>) producteur au niveau régional.

Au Burkina Faso, les récoltes pour les cultures vivrières sont estimées en hausse de 9,0% en 2023, tirées par les bonnes récoltes des produits céréaliers (+6,7%) et des tubercules (+21,6%). Les produits d'exportation ont aussi augmenté de 3,2%, par rapport à l'année précédente, à la faveur des bonnes performances des productions d'arachide (+36,9%) et de soja (+19,6%). Néanmoins, la production de coton s'est nettement repliée (-20,6%) en 2023.

En Guinée-Bissau, la production agricole s'est bien comportée en 2023, avec des hausses respectives de 1,8% pour les produits vivriers et de 3,5% pour les produits d'exportation. La culture d'anacarde, principale ressource d'exportation, s'est bien confortée et les récoltes de céréales ont augmenté de 2,1%.

Au Niger, la production vivrière s'est contractée de 20,2%, en raison des contreperformances relevées dans les différentes spéculations, notamment le mil (-13,5%), le sorgho (-19,1%) et le niébé (-24,9%). S'agissant de la production d'exportation, en l'absence des données sur le coton, les estimations sur la production arachidière ont été divisées par dix (10), par rapport à la campagne précédente, malgré le quasi doublement de la production de pastèque sur la même période.

Au Mali, la production d'exportation, principalement constituée du coton, devrait être boostée en 2023, après le repli enregistré l'année précédente. La production devrait augmenter de 77,0% en 2023, contre une contraction de près de moitié en 2022. La production vivrière, en revanche, serait attendue en baisse de 1,2%, par rapport à l'année antérieure, plombée par les replis attendus sur les spéculations de maïs (-9,3%) et de sorgho (-3,4%). Les productions de riz et de mil, pour leurs parts, devraient se conforter, respectivement de 5,0% et de 6,0%.

Au Sénégal, les perspectives de production de la campagne 2022/2023 font ressortir une hausse de 1,8% de la production des produits du vivrier, tirées essentiellement par la production céréalière. Cependant, la production d'exportation est estimée en baisse de 9,1%, tirée par les mauvaises récoltes de la production d'arachide (-10,5%), de coton (-26,7%) et de pastèque (-7,4%).

Pour ce qui concerne le Togo, les estimations de production au titre de la campagne agricole 2022/2023 tablent sur une hausse de 2,9% des produits du vivrier, par rapport à la campagne précédente, et une forte contraction des récoltes sur les produits d'exportation (-36,1%). Cette dernière résulterait de la combinaison des contreperformances enregistrées dans la production du coton (-32,3%), du café (-42,5%) et du cacao (-35,6%).



**Tableau 2** : Production agricole dans l'UEMOA pour la campagne 2022/2024

Etats membres	Production vivrière		Production d'exportation	
	Quantité (Tonnes)	Variation (%)	Quantité (Tonnes)	Variation (%)
Bénin	12 152 187	7,0	2 188 970	4,1
Burkina Faso	6 327 829	9,0	1 622 738	3,2
Côte d'Ivoire	nd	-	8 351 907	3,2
Guinée Bissau	542 775	1,8	189 336	3,5
Mali(*)	9 979 027	-1,2	690 000	77,0
Niger	8 122 425	-20,2	474 454	-46,2
Sénégal	5 179 104	1,8	3 009 791	-9,1
Togo	4 142 676	2,9	89 213	-36,1
<b>UEMOA(**)</b>	<b>42 564 940</b>	<b>-9,6</b>	<b>16 569 860</b>	<b>-0,6</b>

Source : INS des Etats membres, juin 2024.

### ■ Activité industrielle<sup>5</sup>

En Côte d'Ivoire, l'activité industrielle s'est repliée de 7,9%, comparativement au trimestre précédent, sous l'effet des contractions enregistrées, aussi bien dans les industries extractives (-0,9%) et manufacturières (-11,5%) que dans la production d'énergie (-6,4%). La baisse de l'activité industrielle serait essentiellement expliquée par les replis consécutifs de la production sur les deux premiers trimestres de l'année.

Cependant, en glissement annuel, l'activité industrielle en Côte d'Ivoire s'est confortée de 4,6% au deuxième trimestre 2024. Cette performance résulte de la bonne dynamique des activités extractives (+23,4%), sous l'impulsion de la bonne tenue des extractions d'hydrocarbures, avec le renforcement de la production pétrolière grâce à la mise en exploitation du champ « *Baleine* ». La production d'énergie et l'industrie environnementale se sont consolidées, respectivement de 1,2% et 1,7%, en glissement annuel, sur la période. Au même moment, l'industrie manufacturière s'est contractée de 3,2%, portée par les contreperformances relevées dans les industries agroalimentaires (-9,2%) et les industries de textiles et d'habillement (-33,0%).

En Guinée-Bissau, l'activité industrielle s'est améliorée de 1,6% par rapport au trimestre précédent, soit un ralentissement de 1,3 pp. L'industrie manufacturière a été plus dynamique, affichant une évolution de 1,9%, tirée essentiellement par la bonne tenue des industries agroalimentaires. Le secteur de la production d'énergie, pour sa part, a cru de 1,0% en variation trimestrielle.

En glissement annuel, l'activité industrielle, en Guinée-Bissau, a été plus vigoureuse avec une croissance de la production de 7,9%. Ce résultat est imputable au dynamisme des

(\*) Les données du Mali sont celles transmises au 3<sup>ème</sup> trimestre 2023. Elles sont donc à considérer comme des données de prévision.

(\*\*) Le total de la production estimé pour l'Union ne prend en compte que les données disponibles déclarées par les Etats membres et transmises à la Commission. Autrement dit, hors Côte d'Ivoire, et sur la base des prévisions du Mali en date du troisième (3<sup>ème</sup>) trimestre 2023 pour la production vivrière. Pour la production d'exportation, le total de l'Union est estimé sur la base des prévisions du Mali au troisième (3<sup>ème</sup>) trimestre 2023.

<sup>5</sup> Les statistiques sur l'IHPI ne sont pas disponibles sur la période pour le Burkina Faso, le Mali et le Bénin.

industries manufacturières (+10,7%) et de la vigueur dans les activités de productions d'énergie (+9,7%).

Au Niger, après la reprise au premier trimestre 2024, l'activité industrielle est restée vigoureuse au deuxième trimestre. Elle s'est consolidée de 43,8%, sous l'effet de la bonne tenue des activités minière et de la production d'énergie. Cette dernière a connu une reprise (+78,4%, contre -24,0% le trimestre précédent) en profitant de la reprise de l'approvisionnement, grâce à la reconnexion de la ligne de haute tension avec le Nigéria à la suite de la levée des sanctions de la CEDEAO en février 2024. L'activité minière, quant à elle, s'est réconfortée de 69,7% en variation trimestrielle, tirée par l'exploitation des hydrocarbures, avec la mise en service de l'oléoduc Niger-Bénin. La production d'uranium a également apporté sa contribution, après que la production s'est consolidée au deuxième trimestre de l'année.

De même, en glissement annuel, l'indice de la production industrielle s'est raffermi de 41,3%, essentiellement à la faveur de la bonne tenue des activités minières qui se sont revigorées de plus de 116,0% sous l'impulsion de la production pétrolière. En effet, s'agissant de l'extraction d'uranium, bien que l'activité ait affiché une reprise, la production demeure en deçà de son niveau de la même période de l'année dernière. Également, l'industrie manufacturière et la production d'énergie se sont respectivement repliées de 12,9% et 16,4%, en glissement annuel, au deuxième trimestre 2024.

Au Sénégal, l'activité industrielle a enregistré une reprise, après la baisse relevée le trimestre précédent. En effet, en variation trimestrielle, l'indice de la production industrielle s'est amélioré de 4,5% ; une progression liée à la bonne tenue des industries manufacturières, des activités extractives, de la production d'électricité et d'eau et des industries environnementales. L'activité manufacturière s'est consolidée de 2,4%, soutenue par le dynamisme des industries de raffinage et de production de produits pétroliers (+11,0%), mais aussi de celle de fabrication de produits chimiques de base (+7,2%). La production de boissons s'est également réconfortée de 13,4% sur la période. Les activités extractives ont enregistré une reprise de 9,1% sur la période, après la contraction du trimestre précédent, bien que l'extraction d'or se soit repliée de 0,7% en variation trimestrielle. En outre, la production d'énergie s'est également consolidée de 6,7% en variation trimestrielle, sous l'effet du dynamisme de la production d'électricité qui s'est confortée de 8,1% sur la même période.

Comparativement au deuxième trimestre 2023, l'activité industrielle, au Sénégal, est restée dynamique avec une amélioration de 6,6%, tirée par le dynamisme des industries extractives (+9,8%) et celui des industries manufacturières (+5,9%).

Au Togo, le secteur industriel s'est maintenu dans un cycle de contraction relevé depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2024. En effet, l'activité industrielle s'est contractée, aussi bien en variation trimestrielle qu'en glissement annuel, respectivement de 9,4% et 13,9%. En variation trimestrielle, les industries extractives ont enregistré une contraction de 22,1%. Les industries manufacturières, se sont également repliées de 7,2%, malgré la bonne tenue des industries de raffinage qui se sont confortées de 44,9% sur la période. La contraction des industries manufacturières est, par conséquent, expliquée par les autres branches telles que l'agroalimentaire (-5,4%), les industries chimiques (-14,0%) et les autres industries

manufacturières (-14,8%). De même, la production d'énergie a baissé de 2,9% par rapport au trimestre précédent.

En glissement annuel, la baisse enregistrée est également imputable aux contreperformances des industries extractives (-16,6%) et manufacturières (-18,4%). Ces contractions ont été contrebalancées par la bonne tenue de la production d'énergie (+3,6%) et de la production des industries environnementales (+14,4%).

### ■ **Activité dans le commerce et les services<sup>6</sup>**

En Côte d'Ivoire, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail<sup>7</sup> s'est affiché en baisse de 0,9% au deuxième trimestre 2024, comparativement au premier trimestre de la même année. Cette contreperformance est, notamment, expliquée par les replis constatés au niveau des branches « *articles de presse, librairie, papeterie* » (-48,6%), « *pièces et accessoires automobiles et motocycles* » (-16,2%), « *produits pharmaceutiques et médicaux* » (-11,5%), mais aussi des « *autres appareils électriques et électroniques non ménagers* » (-12,2%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 4,9%.

L'indice du chiffre d'affaires du commerce et des services<sup>8</sup> est ressorti en hausse de 1,4% sur la période sous revue, en Guinée-Bissau. Cette augmentation s'explique, essentiellement, par la bonne tenue des branches « *produits non transformés de la pêche, de la pisciculture ou de l'aquaculture* » (+6,1%), « *autres appareils électriques et électroniques non ménagers* » (+2,7%), « *produits pharmaceutiques et médicaux* » (+2,7%), « *Autres produits de l'alimentation, boissons et tabacs* » (2,5%). En glissement annuel, l'indice a progressé de 3,2%.

Au Sénégal, le chiffre d'affaires du commerce a progressé de 6,4% au deuxième trimestre 2024, par rapport au trimestre précédent. Cette progression est relative aux augmentations notamment observées au niveau du chiffre d'affaires des branches « *commerce de gros* » (+7,5%) et « *commerce de détail* » (+6,8). En glissement annuel, l'indice est ressorti en hausse de 0,5%.

S'agissant de l'indice du chiffre d'affaires des services, il s'est replié de 3,4%, au deuxième trimestre 2024, relativement au premier trimestre de l'année 2024. Cette contreperformance s'explique par les reculs observés au niveau des branches « *assurances* » (-67,3%), « *autres activités spécialisées scientifiques et techniques* » (-54,0%) et « *activité de poste et de courrier* » (-22,1%). En glissement annuel, l'indice a augmenté de 4,9%.

### ■ **Créations d'entreprises**

Au titre du deuxième trimestre 2024, le nombre d'entreprises enregistrées en Guinée-Bissau a connu une augmentation de 0,7%, par rapport au trimestre précédent, passant de 150 à 151 entreprises. En glissement annuel, la création d'entreprise s'est affichée en baisse de 16,2%.

Comparé au trimestre précédent, le nombre d'entreprises enregistrées au Niger<sup>9</sup>, au premier trimestre 2024, a connu une hausse de 9,4%, avec un total de 3 979 entreprises enregistrées,

<sup>6</sup> Seuls la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau et le Sénégal ont transmis des données sur l'indice du chiffre d'affaires du commerce et/ou des services pour le trimestre sous revue.

<sup>7</sup> Produit par la BCEAO.

<sup>8</sup> Produit par la BCEAO.

<sup>9</sup> Les données du deuxième trimestre 2024 n'ont pas été transmises par le pays.

contre 3 638 au trimestre précédent. Comparée à la même période de 2023, la création d'entreprise est ressortie en baisse de 22,9%.

Le nombre de créations d'entreprises individuelles au Sénégal est passé de 13 144 entreprises, au cours du trimestre précédent, à 16 278 au deuxième trimestre 2024, soit une hausse de 23,8%. Par rapport à la même période de l'année dernière, le nombre d'entreprises créées a progressé de 15,4%.

Au Togo, le nombre d'entreprises enregistrées au deuxième trimestre 2024 a baissé de 23,1%, par rapport au premier trimestre 2024, passant de 4 503 entreprises enregistrées à 3 461. En glissement annuel, le nombre d'entreprises enregistrées a reculé de 4,6%.

## 2.2. Evolution de l'inflation

Au deuxième trimestre 2024, les prix à la consommation, dans la zone UEMOA, ont augmenté de 2,3%, par rapport au trimestre précédent. Cette hausse des prix est essentiellement expliquée par l'augmentation des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, faiblement amoindrie par la baisse des prix des produits de loisirs et des prix des services de l'enseignement. En effet, les prix des services composant les fonctions respectives de « *loisir et culture* » et de l'« *enseignement* » se sont repliés du même niveau (-0,3%), en variation trimestrielle. Les prix des produits alimentaires, pour leur part, se sont confortés de 4,1%, contribuant à l'essentiel de la hausse des prix au niveau régional. Les autres fonctions composant la formation de l'indice ont évolué positivement en variation trimestrielle<sup>10</sup>.

**Tableau 3** : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par fonction

FONCTION DE CONSOMMATION	Pond.	2023	2024		Variation (%)	
		Trim2	Trim1	Trim2	2T24/ 1T24	2T24/ 2T23
Alimentation et boissons non alcoolisées	4246	131,8	134,0	139,4	4,1	5,8
Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants	121	126,2	125,5	128,3	2,2	1,7
Articles d'habillement et chaussures	703	111,4	112,2	112,8	0,6	1,3
Logement, eau, électricité, gaz, et autres combustibles	1108	117,0	120,5	121,7	1,0	4,0
Meubles, articles de ménages et entretien courant du foyer	452	111,3	113,1	114,3	1,0	2,7
Santé	423	107,6	110,4	112,1	1,6	4,2
Transport	892	113,8	115,4	116,3	0,7	2,1
Communication	487	97,1	97,1	97,7	0,6	0,6
Loisir et culture	254	110,9	113,0	112,7	-0,3	1,6
Enseignement	231	110,0	111,0	110,7	-0,3	0,7
Restaurant et hôtel	639	118,9	122,6	123,3	0,6	3,7
Biens et services divers	444	113,3	114,6	115,5	0,7	1,9
<b>IHPC GLOBAL</b>	<b>10000</b>	<b>120,5</b>	<b>122,7</b>	<b>125,5</b>	<b>2,3</b>	<b>4,1</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA, septembre 2024.

Comparativement au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023, les prix à la consommation ont également connu une hausse (+4,1%), au niveau régional. En effet, toutes les fonctions de consommation ont enregistré une augmentation de leur niveau de prix, en glissement annuel, ce qui explique le

<sup>10</sup> Voir tableau 3.

niveau de l'inflation à fin juin 2024. En particulier, la hausse de 5,8% des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées a fortement influencé l'évolution globale des prix au niveau régional. Les prix des logements et de l'énergie ont également été soutenus, sur la période, par une augmentation de 4,0% du niveau des prix, en glissement annuel.

Au niveau des Etats membres, la hausse des prix relevée, en variation trimestrielle, a été essentiellement influencée par l'appréciation des prix en Côte d'Ivoire (+2,0%), au Niger (+6,0%), au Togo (+3,5%) et au Mali (+2,9%). En Guinée-Bissau, les prix ont également augmenté de 2,1% par rapport au trimestre passé, et il en a aussi été ainsi au Bénin où ils ont faiblement augmenté de 0,8% sur la même période. En revanche, au Sénégal et au Burkina Faso, les prix à la consommation se sont repliés, respectivement, de 0,1% et de 10,2%, en variation trimestrielle, consécutivement à la baisse relevée le trimestre précédent, pour ces deux pays.

**Tableau 4** : Evolution de l'IHPC trimestriel de l'Union, par Etat membre

Etats membres	Pond.	2023	2024		Variation (%)	
		Trim2	Trim1	Trim2	2T24/ 1T24	2T24/ 2T23
BENIN	807	110,3	111,7	112,6	0,8	2,1
BURKINA	849	124,2	125,3	112,6	-10,2	-9,3
COTE D'IVOIRE	3 797	121,1	123,8	126,2	2,0	4,2
GUINEE-BISSAU	217	127,5	128,5	131,2	2,1	2,9
MALI	740	117,4	116,4	119,9	2,9	2,1
NIGER	603	114,3	122,1	129,4	6,0	13,2
SENEGAL	1 959	125,5	127,9	127,8	-0,1	1,9
TOGO	1 029	126,6	126,7	131,2	3,5	3,6
<b>UEMOA</b>	<b>10 000</b>	<b>120,5</b>	<b>122,7</b>	<b>125,5</b>	<b>2,3</b>	<b>4,1</b>

**Source** : Commission de l'UEMOA, septembre 2024.

En glissement annuel, tous les Etats membres ont enregistré une augmentation du niveau des prix au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, à l'exception du Burkina Faso. En effet, pour ce dernier, il a été relevé une baisse des prix de 9,3% sur la période, malgré la crise sécuritaire qui sévit encore. Dans les autres Etats membres, la hausse des prix est plus prononcée au Niger (+13,2%), suivi de la Côte d'Ivoire (+4,2%). Le Togo a enregistré une augmentation des prix de 3,6% par rapport à la même période que l'année précédente, tandis que le taux d'inflation en glissement annuel s'est établi 2,9% en Guinée-Bissau et 2,1% au Mali et au Bénin. Le Sénégal, pour sa part, a connu une hausse de 1,9% des prix, en glissement annuel, au deuxième trimestre 2024.

Au niveau de l'Union, l'inflation sous-jacente est ressortie à 0,4%, en variation trimestrielle, dans un contexte de hausse des prix des produits frais (+2,6%) ainsi que des prix des énergies (+0,5%), en moyenne.



**Tableau 5 : Inflation sous-jacente et nomenclature secondaire de l’IHPC**

Libellé	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Union
Indice produit frais	-2,1	2,8	2,5	0,4	3,6	6,7	-0,3	5,4	<b>2,6</b>
Indice Energie	0,9	-1,0	1,0	5,3	1,0	0,7	-0,2	-0,8	<b>0,5</b>
<b>Taux d'inflation sous-jacente</b>	<b>0,3</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,9</b>	<b>0,6</b>	<b>1,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>0,4</b>
produits locaux	-0,4	1,5	0,9	0,7	2,0	3,6	-0,1	2,0	<b>1,1</b>
Produits importés	0,0	0,0	0,2	1,2	0,6	2,7	-0,2	0,2	<b>0,8</b>
Produits du secteur primaire	-1,8	2,6	2,5	1,5	3,1	6,5	-0,2	7,0	<b>2,6</b>
Produits du secteur secondaire	-0,1	0,0	0,3	1,4	0,6	2,2	-0,1	0,4	<b>0,5</b>
Produits du secteur tertiaire	0,5	0,0	0,0	0,0	1,3	0,7	0,1	0,0	<b>0,2</b>
Biens non durables	-0,8	1,5	1,6	1,3	1,9	3,9	-0,2	2,4	<b>1,7</b>
Biens semi durables	-0,1	0,0	-0,1	2,0	1,3	1,3	-0,1	0,2	<b>0,3</b>
Biens durables	0,4	0,0	-0,4	0,0	1,0	1,0	0,3	0,0	<b>0,4</b>

**Source :** Commission de l’UEMOA, septembre 2024.

Globalement, sur le deuxième trimestre 2024, les prévisions faites sur la base des six premiers mois d’observation de l’évolution de l’indice tablent sur un niveau d’inflation de l’Union de 3,4% au terme de l’année, soit en léger dépassement du seuil communautaire de 3%. L’inflation régionale serait essentiellement tirée par celles attendues au Niger (+10,6%) et en Côte d’Ivoire (+3,6%), même si cette dernière poursuivrait un rythme de désinflation tendancielle. La hausse des prix devrait également ralentir dans les autres pays, sauf au Mali où l’inflation devrait légèrement s’accélérer, voire, au mieux, se stabiliser au même rythme que l’année précédente.

### 2.3. Secteur extérieur

Au deuxième trimestre 2024, les échanges commerciaux de l’Union (hors Mali<sup>11</sup>) avec l’extérieur ont été caractérisés, comparativement au premier trimestre de la même année, par des baisses respectives des exportations (-2,3%) et des importations de (-0,1%). Par rapport à la même période de l’année 2023, les ventes à l’extérieur (exports) de l’Union ont augmenté de 8,9%, tandis que les achats de l’extérieur (imports) ont affiché une baisse de 6,5%.

#### ■ Exportations

Les exportations de l’Union ont baissé de 118,1 mds (-2,3%) au deuxième trimestre 2024, par rapport au trimestre précédent. Cette baisse résulte principalement des diminutions des ventes à l’extérieur enregistrées dans tous les Etats membres à l’exception de la Guinée-Bissau (+51,1 mds) et du Togo (+2,3 mds).

Pour les Etats membres ayant enregistré des baisses, il a été observé un recul de 31,1 mds des exportations au Bénin (-12,9%), de 21,5 mds au Burkina Faso (-2,6%), de 81,2 mds en Côte d’Ivoire (-2,7%), de 3,1 mds au Niger (-7,0%) et de 34,6 mds au Sénégal (-4,7%).

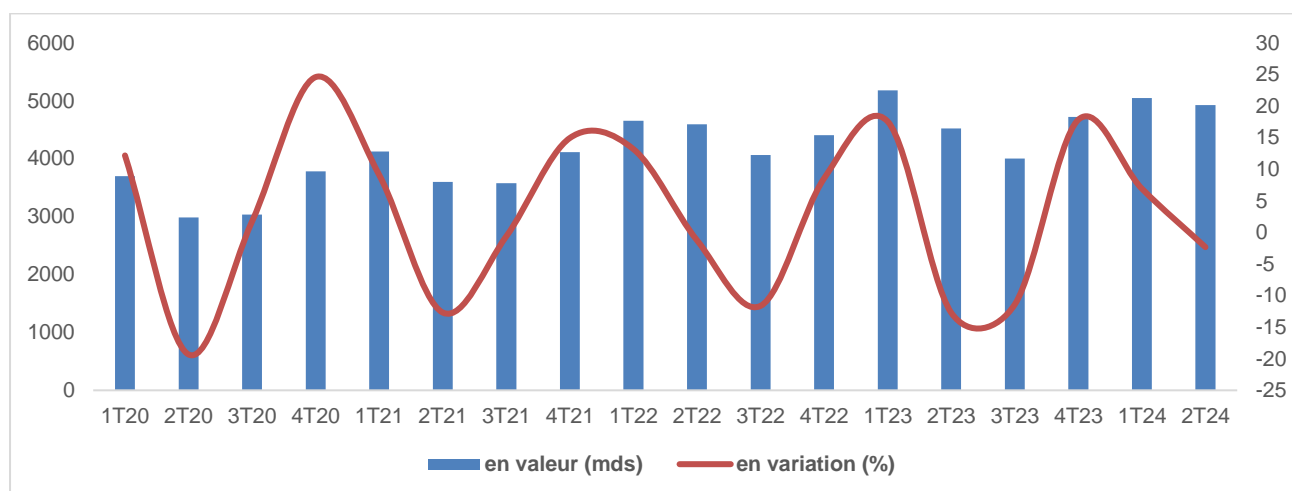
<sup>11</sup> Les données sur les échanges extérieurs du Mali au titre du 2<sup>e</sup> trimestre 2024 n’ont pas été disponibles lors de l’élaboration de la présente note. Ainsi, les analyses concernant le commerce extérieur (exportations et importations, solde commercial, et compétitivité extérieure) de l’Union portent sur la situation régionale hors Mali.

Il est relevé que la légère hausse de 1,1% des exportations du Togo a globalement été soutenue par une meilleure tenue des ventes des « *produits minéraux* » (+18,8%) et des « *matières textiles et ouvrages en ces matières* » (+60,0%) qui a pu contrebalancer les reculs enregistrés, notamment pour les « *produits des industries alimentaires ; boissons, liquides alcooliques et vinaigres ; tabacs et succédanés de tabac fabriqués* » (-20,1%) et des « *matières plastiques et ouvrages en ces matières ; caoutchouc et ouvrages en caoutchouc* » (-17,29%). En outre, 41,4% de l'ensemble des exportations du pays pour le 2<sup>ème</sup> trimestre ont été destinés aux Etats membres de l'UEMOA, contre 46,2% au premier trimestre 2024. Le Burkina Faso est le premier client du Togo, avec une part de 10,7% dans les exportations trimestrielles totales du pays, suivi de la Côte d'Ivoire (9,3%), du Mali (8,3%), du Bénin (6,4%) et du Niger (4,7%).

Quant au Burkina Faso, la baisse de ses exportations, au deuxième trimestre 2024, résulte de la chute de 76,7% ses ventes de coton, comparativement au premier trimestre 2024 ; lesquelles ont été atténuées par la hausse de 11,4% des exportations d'« *or non monétaire* » et celle des exportations de « *fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs* » qui sont passées de 16,3 mds à 39,6 mds. Les exportations vers l'UEMOA ont représenté 5,5% des exportations totales du pays, contre 12,7% au premier trimestre 2024. Le Mali est ressorti comme le premier pays de destination des produits du Burkina Faso, avec une part de 1,8% du total des ventes du trimestre, suivi respectivement par la Côte d'Ivoire (1,5%), le Togo (1,3%), le Sénégal (0,6%), le Niger (0,3%) et le Benin (0,1%). Cette faiblesse des parts des exportations du pays vers l'UEMOA s'explique par le fait que l'or est son principal produit de vente à l'extérieur et a été essentiellement destiné à la Suisse et aux Emirats Arabes Unis, pour des parts respectives de 58,1% et 25,6% des exportations totales du trimestre.

Pour ce qui est du Niger, le recul de ses exportations provient de la baisse de ses ventes à l'extérieur d'« *hydrocarbures* » (-34,8%), et de « *produits agricoles* » (-58,6%). De même, il est à noter qu'aucune vente de produits miniers (uranium et or) n'a été enregistrée sur la période sous revue, comme au premier trimestre 2024. La hausse des exportations des « *produits agricoles* » (+43,8%) et des « *autres produits* » (+93,2%) ont globalement atténué la baisse des produits cités auparavant dont le poids moyen dans les exportations totales du pays était de 86,5% pour l'année 2023.

**Graphique 6** : Evolution trimestrielle des exportations de l'Union (hors Mali)



**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

En glissement annuel, c'est-à-dire comparativement au même trimestre de 2023, les exportations de l'Union, au deuxième trimestre 2024, sont ressorties en hausse de 403,4 mds (+8,9%), en lien avec les augmentations observées dans les tous les Etats membres, à savoir au Bénin (+42,8 mds, +25,6%), au Burkina Faso (+129,9 mds, +18,9%), en Côte d'Ivoire (+210,0 mds, +7,8%), en Guinée Bissau (+54,0 mds, +51,1%) et au Sénégal (+14,2 mds, +2,1%). Cependant, des baisses ont été enregistrées au Niger (-45,5 mds, -52,3%) et au Togo (-2,0 mds, -0,9%).

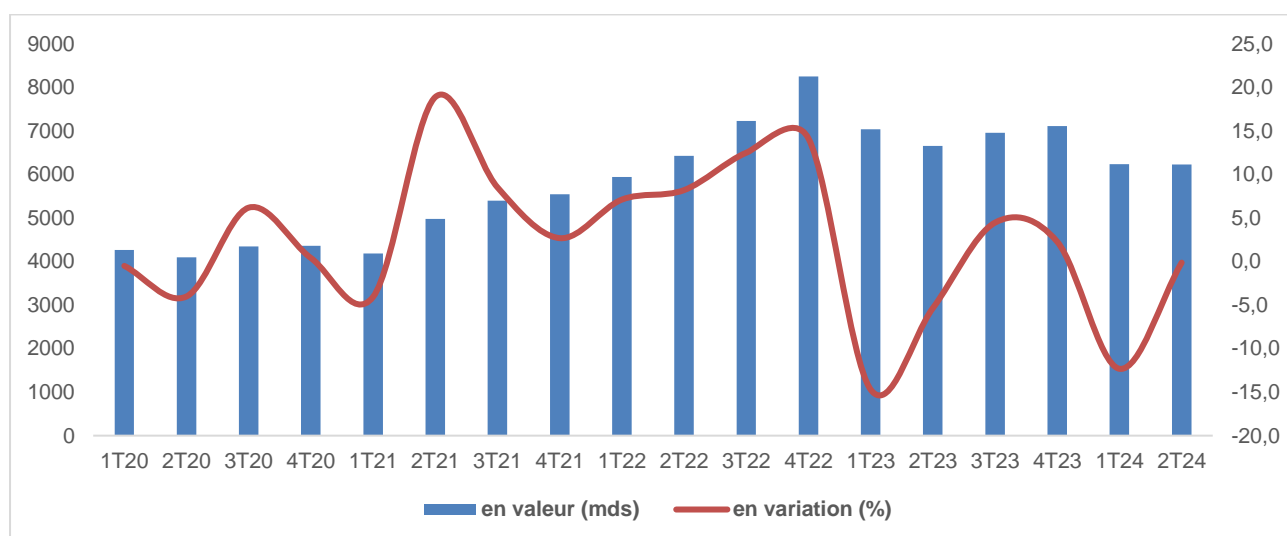
Le principal produit à l'origine de l'augmentation des exportations du Burkina Faso, enregistrée en glissement annuel, est l'« *or non monétaire* » (+27,9%). Cette augmentation a toutefois été atténuée par la baisse des ventes de « *fruits (à l'exception des fruits oléagineux), frais ou secs* » (-7,1%).

En ce qui concerne le Niger, les produits qui ont provoqué la chute de ses ventes à l'extérieur, en glissement annuel, sont exclusivement les « *mines* » dont la valeur des exportations était de 58,7 mds au deuxième trimestre 2023, alors qu'elle est ressortie nulle pour le trimestre sous revue. Pour les autres produits, une augmentation a été observée pour les ventes à l'extérieur d'« *hydrocarbures* » (+43,8%), de « *produits agricoles* » (+36,0) et d'« *autres produits* » (+58,2%), avec une baisse pour les « *animaux vivants* » (-3,4%). Pour ce qui est du Togo, la baisse des exportations résulte principalement de la chute de celles des « *produits minéraux* » (-14,6%) qui ont représenté 32,2% des exports du pays au cours du trimestre sous revue.

## ■ Importations

Les importations de l'Union, au deuxième trimestre 2024, se sont affichées en légère baisse (-8,3 mds, -0,1%), par rapport au trimestre précédent, résultant des évolutions mitigées relevées dans les Etats membres. En effet, des hausses des achats à l'extérieur ont été respectivement enregistrées en Côte d'Ivoire (+2,7%), en Guinée Bissau (+25,9%) et au Niger (+33,3%), tandis que, sur la même période, des baisses des importations ont été respectivement observées au Bénin (-13,2%), au Burkina Faso (-1,9%), au Sénégal (-3,3%) et au Togo (-3,1%).

**Graphique 7** : Evolution trimestrielle des importations en valeur de l'Union



**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.



La baisse des importations relevée au Burkina Faso est principalement due à celle de certains produits tels que les « *produits raffinés du pétrole* » (-12,7%), les « *gaz naturel et gaz manufacturé* » (-35,2%) et « *l’Energie électrique* » (-9,8%). En revanche, une hausse a été enregistrée pour les « *engrais manufacturés* » (+11,7%), « *motocycles, scooters et autres vélocipèdes avec ou sans moteur* » (+49,5%), « *voitures automobiles a tous moteurs, pour le transport des personnes* » (+7,7%). Les importations du Burkina Faso provenant des pays membres de l’UEMOA se sont ainsi chiffrées à 160,4 milliards de FCFA, soit 17,8% des importations totales du pays, contre 38,5% au premier trimestre 2024. Le principal fournisseur du Burkina Faso dans l’UEMOA a été la Côte d’Ivoire, avec une part de 15,4% dans le total des importations, suivie respectivement par le Togo (0,8%), le Sénégal (0,7%), le Niger (0,6%), le Bénin et le Mali (0,1%).

Pour ce qui est du Togo, la baisse de ses achats provient du recul des importations de la majeure partie des produits notamment les « *animaux vivants et produits du règne animal* » (-14,1%), les « *produits minéraux* » (-23,8%) et les « *matières textiles et ouvrages en ces matières* » (-5,7%). Cette baisse a été atténuée par les hausses relevées au niveau des autres produits, dont les « *machines et appareils, matériel électrique et leurs parties* » (+13,8%). Les importations en provenance des pays de l’UEMOA ont représenté 3,5% des importations totales du trimestre, avec comme premier fournisseur le Burkina Faso (1,9% du total des importations totales), suivi du Mali (1,4%) et de la Côte d’Ivoire (1,0%).

En ce qui concerne le Niger, la hausse de ses importations provient de l’augmentation enregistrée au niveau des achats à l’extérieur de tous les principaux produits, à savoir les « *produits pétroliers* » (+126,1%), les « *produits alimentaires* » (+6,1%), les « *biens d’équipement* » (+22,7%) et les « *autres produits* » (+59,7%).

En glissement annuel, au deuxième trimestre 2024, les importations de l’Union sont ressorties en baisse de 430,2 mds (-6,5%), du fait de leur chute dans la plupart des Etats membres, à savoir la Côte d’Ivoire (-5,8%), la Guinée Bissau (-3,1%), le Niger (-72,6%) et le Sénégal (-2,8%), mais à l’exception du Burkina Faso (+5,7%) et du Togo (+1,8%).

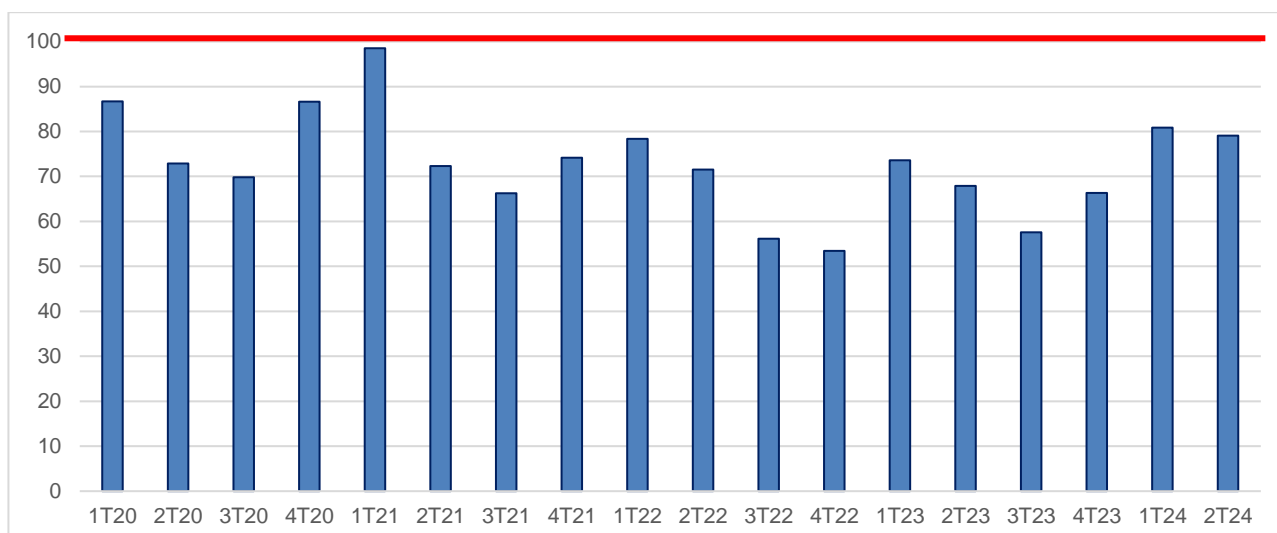
### ■ Taux de couverture

Au deuxième trimestre 2024, seules les exportations de la Côte d’Ivoire et de la Guinée Bissau ont couvert les importations du pays. Le taux de couverture des importations par les exportations de l’Union a été de 79,1%, soit une baisse de 1,8 point de pourcentage (pp), par rapport au trimestre précédent.

Par Etat membre, le taux de couverture s’est présenté, au deuxième trimestre 2024, comme suit : Bénin (+46,9%), Burkina Faso (+90,4%), Côte d’Ivoire (+108,6%), Guinée Bissau (+126%), Niger (+16,6%), Sénégal (+47,7%) et Togo (+46,8%).

En glissement annuel, le taux de couverture de l’Union a augmenté de 11,2 pp, impulsé par les hausses enregistrées au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d’Ivoire, en Guinée Bissau, au Niger, et atténué par les baisses observées au Sénégal et au Togo.

**Graphique 8** : Evolution du taux de couverture des importations par les exportations de l'Union (en %)

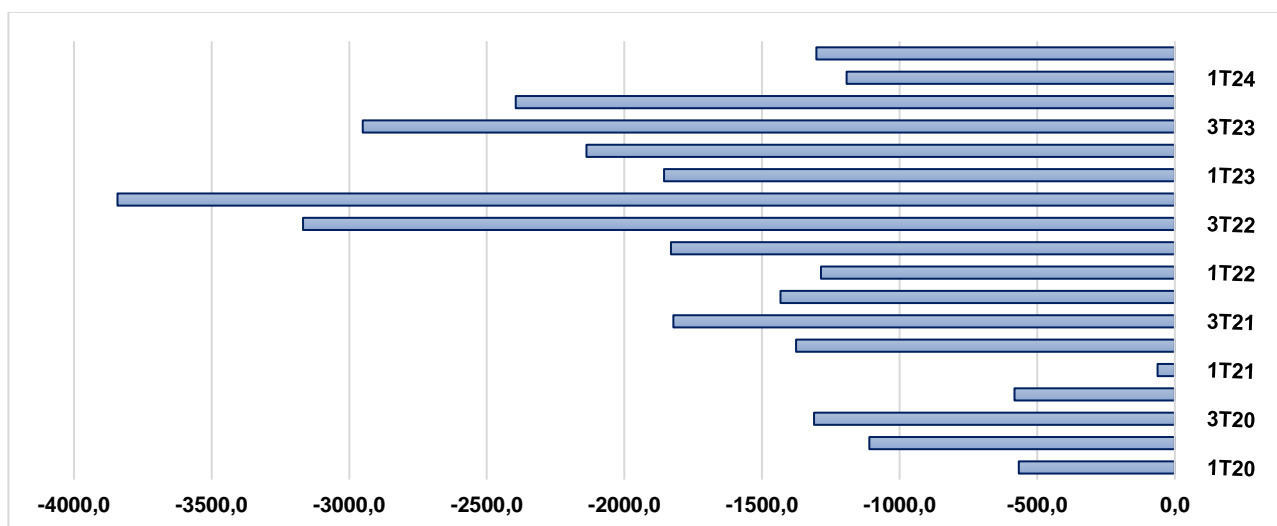


**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

### ■ Solde commercial

Le solde commercial de l'Union, au deuxième trimestre 2024, s'est amélioré de 833,5 mds, par rapport au trimestre précédent, ressortant en déficit de 1302,5 mds. La Côte d'Ivoire et la Guinée Bissau ont enregistré, chacun, un solde commercial excédentaire, avec des niveaux respectifs de 229,3 mds et 11,2 mds. En outre, le solde commercial pour le trimestre sous revue s'est également résorbé dans tous les Etats membres, à l'exception du Sénégal (-12,7 mds) et du Togo (-5,5 mds). En glissement annuel, le déficit commercial de l'Union s'est réduit de 833,5 mds.

**Graphique 9** : Evolution trimestrielle du solde commercial de l'Union (en mds)



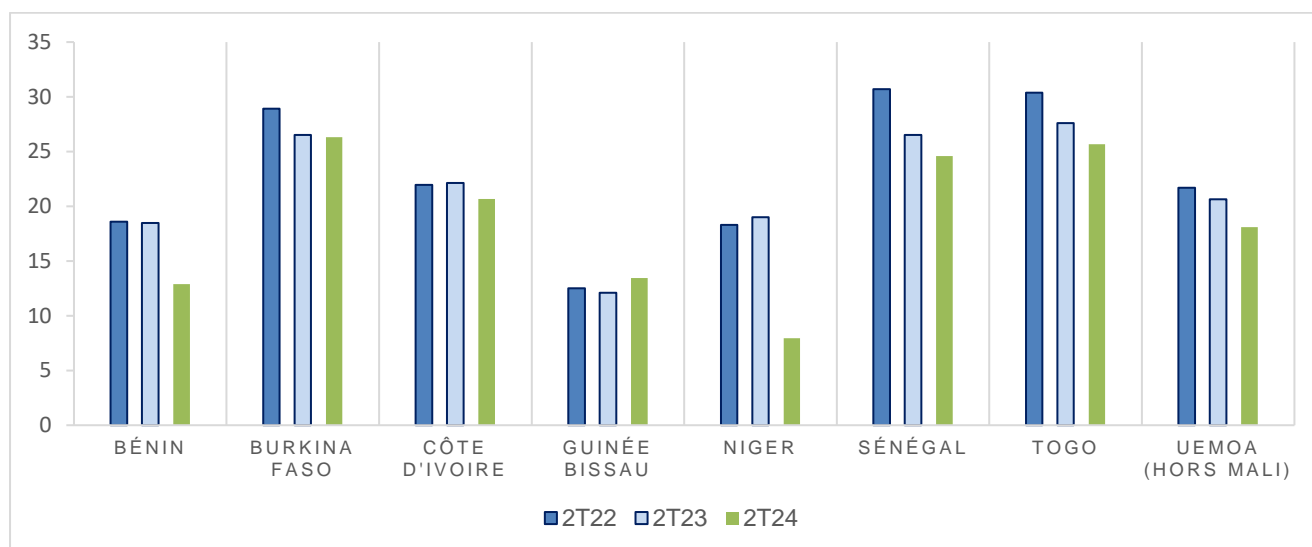
**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

### ■ Compétitivité extérieure : Taux de pénétration

Le deuxième trimestre 2024 a été caractérisé par un léger repli du taux de pénétration de l'Union, comparativement à son niveau du trimestre précédent (+18,2% soit -0,1 pp). Par

rapport au même trimestre de 2023, le taux de pénétration de l'Union a baissé de 2,4 pp au cours du trimestre sous revue.

**Graphique 10** : Evolution trimestrielle du taux de pénétration dans l'Union



**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA à partir des données des correspondants nationaux.

## 2.4. Finances publiques<sup>12</sup>

### ■ Recettes

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, les données conjoncturelles sur les finances publiques de l'Union indiquent que les recettes budgétaires totales s'y sont établies à 6146,8 mds, contre 5763,5 mds au deuxième trimestre de l'année précédente. Cette évolution correspond à une hausse de 383,3 mds, en termes absolus, et à une progression relative de 6,6%, en glissement annuel.

Concernant l'évolution de la situation financière dans les Etats membres de l'Union, il est observé au deuxième trimestre 2024, une hausse des recettes en glissement annuel qui s'explique par les progressions enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union, notamment en Côte d'Ivoire (+166,3 mds, soit +7,7%), au Burkina Faso (+89,7 mds, soit +11,5%), au Sénégal (+61,5 mds, soit +3,3%), au Bénin (+39,9 mds, soit +8,7%), au Togo (+20,2 mds, soit +9,2%) et en Guinée-Bissau (+10,9 mds, soit +34,7%). Sur la même période, seul le Niger a enregistré, une baisse de ses recettes de 5,2 mds (-2,0 %).

<sup>12</sup> Dans le cadre de la rédaction de la présente note, les données conjoncturelles du deuxième trimestre pour le Mali n'ont pas été disponibles. Il s'ensuit que les analyses sur la situation des finances publiques (recettes, dépenses et solde budgétaire) de l'Union au deuxième trimestre 2024 portent sur la situation régionale hors Mali.

**Tableau 6** : Recettes et Dépenses publiques dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2024 (en mds).

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
<b>Recettes Totales</b>	<b>500,0</b>	<b>873,2</b>	<b>2334,1</b>	<b>42,4</b>	-	<b>261,2</b>	<b>1896,3</b>	<b>239,5</b>
	<i>460,2</i>	<i>783,5</i>	<i>2167,8</i>	<i>31,5</i>	<i>677,4</i>	<i>266,4</i>	<i>1834,8</i>	<i>219,3</i>
	8,7%	11,5%	7,7%	34,7%	-	-2,0%	3,3%	9,2%
<b>Recettes Fiscales</b>	<b>426,2</b>	<b>697,1</b>	<b>1802,0</b>	<b>34,9</b>	-	<b>236,4</b>	<b>1789,9</b>	<b>213,4</b>
	<i>389,7</i>	<i>546,4</i>	<i>1687,5</i>	<i>28,4</i>	<i>477,0</i>	<i>245,9</i>	<i>1652,4</i>	<i>191,5</i>
	9,4%	27,6%	6,8%	23,1%	-	-3,9%	8,3%	11,4%
<b>Recettes non fiscales</b>	<b>55,6</b>	<b>123,3</b>	<b>307,3</b>	<b>7,5</b>	-	<b>22,2</b>	<b>64,9</b>	<b>25,0</b>
	<i>44,0</i>	<i>138,8</i>	<i>253,0</i>	<i>31,5</i>	<i>60,4</i>	<i>15,5</i>	<i>102,7</i>	<i>26,8</i>
	26,4%	-11,2%	21,5%	-76,3%	-	43,3%	-36,8%	-6,7%
<b>Dépenses Totales</b>	<b>751,1</b>	<b>973,4</b>	<b>2792,3</b>	<b>65,6</b>	-	<b>570,9</b>	<b>2514,0</b>	<b>332,3</b>
	<i>725,1</i>	<i>900,4</i>	<i>2587,1</i>	<i>66,0</i>	<i>659,0</i>	<i>565,1</i>	<i>2449,3</i>	<i>281,7</i>
	3,6%	8,1%	7,9%	-0,7%	-	1,0%	2,6%	18,0%
<b>Dépenses Courantes</b>	<b>361,0</b>	<b>651,7</b>	<b>1929,2</b>	<b>48,3</b>	-	<b>357,8</b>	<b>1930,0</b>	<b>204,8</b>
	<i>344,9</i>	<i>552,7</i>	<i>1751,7</i>	<i>48,2</i>	<i>629,7</i>	<i>262,2</i>	<i>1811,5</i>	<i>185,3</i>
	4,7%	17,9%	10,1%	0,1%	-	36,5%	6,5%	10,5%
<b>Dépenses en Capital</b>	<b>390,1</b>	<b>321,7</b>	<b>863,2</b>	<b>13,1</b>	-	<b>213,1</b>	<b>584,0</b>	<b>127,5</b>
	<i>380,2</i>	<i>347,7</i>	<i>835,4</i>	<i>16,8</i>	<i>29,2</i>	<i>262,9</i>	<i>637,8</i>	<i>96,4</i>
	2,6%	-7,5%	3,3%	-21,9%	-	-18,9%	-8,4%	32,3%
<b>Solde Global</b>	<b>-251,1</b>	<b>-100,1</b>	<b>-458,2</b>	<b>-23,2</b>	-	<b>-309,7</b>	<b>-617,7</b>	<b>-92,8</b>
	<i>-264,9</i>	<i>-116,9</i>	<i>-419,3</i>	<i>-34,6</i>	<i>18,4</i>	<i>-298,6</i>	<i>-614,5</i>	<i>-62,4</i>
	-5,2%	-14,3%	9,3%	-32,9%	-	3,7%	0,5%	48,8%

**Note** : Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du 2<sup>ème</sup> trimestre 2024, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du 2<sup>ème</sup> trimestre 2023. Les taux de croissance en glissement annuel sont présentés en pourcentage.

**Source** : CNPE/Commission de l'UEMOA

Concernant les principales composantes des recettes, la hausse des recettes totales de l'Union tient principalement au recouvrement des recettes fiscales qui se sont inscrites en amélioration de 458,1 mds (soit, +9,7%), par rapport au deuxième trimestre 2023. Cette évolution desdites recettes résulte des performances dans tous les Etats membres de l'Union, à l'exception du Niger où une baisse de 9,6 mds (-3,9%) a été constatée sur la période. Les hausses ont, notamment, été observées au Burkina Faso (+150,7 mds, soit +27,6%), en Côte d'Ivoire (+114,5 mds, soit +6,8%), au Sénégal (+137,5 mds, soit +8,3%), au Bénin (+36,5 mds, soit +9,4%), au Togo (+21,9 mds, soit +11,4%) et en Guinée-Bissau (+10,9 mds, soit +34,7%). S'agissant des recettes non fiscales, elles sont ressorties en baisse de 6,5 mds (-1,1%), en glissement annuel. La diminution de ces recettes est en lien avec les baisses relevées au Sénégal (-37,8 mds, soit -36,8%), en Guinée-Bissau (-24,0 mds, soit -76,3%), au Burkina Faso (-15,5 mds, soit -11,2%) et, accessoirement, avec la baisse constatée au Togo (-1,8 mds, soit -6,7%). Les recettes non fiscales se sont, en revanche, affichées à la hausse en Côte d'Ivoire (+54,3 mds, soit +21,5%), au Bénin (+11,6 mds, soit +26,4%) et au Niger (+6,7 mds, soit +43,3%).

## ■ Dépenses

Au deuxième trimestre 2024, les dépenses publiques totales de l'Union se sont inscrites en hausse de 424,9 mds, soit une augmentation relative de 10,6%, par rapport au deuxième trimestre 2023. Cette dynamique des dépenses publiques, au niveau régional, a été largement impulsée par les hausses relevées en Côte d'Ivoire (+205,2 mds, soit +7,9%), au Burkina Faso (+73,0 mds, soit +4,6%), au Sénégal (+64,6 mds, soit +2,6%), au Togo (+50,6 mds, soit +18,0%), et dans de moindres mesures, au Bénin (+50,6 mds, soit +18,0%) et en Guinée-Bissau (+5,8 mds, soit +1,0%).

L'analyse de l'évolution des dépenses publiques totales, selon leurs principales composantes, permet de constater que la hausse observée au niveau régional a été essentiellement entraînée par la hausse des dépenses courantes de l'Union qui sont ressorties en progression de 526,2 mds (+10,6%), au deuxième trimestre de l'année 2024, par rapport au même trimestre de l'année précédente. Les dépenses en capital, quant à elles, ont connu une baisse de 64,5 mds (-2,5%). L'augmentation des dépenses courantes a essentiellement résulté des évolutions constatées dans tous les Etats membres, notamment, en Côte d'Ivoire (+177,5 mds, soit +10,1%), au Sénégal (+118,5 mds, soit +6,5%), au Burkina Faso (+99,0 mds, soit +17,9%), au Niger (+95,6 mds, soit +36,5%), au Togo (+19,5 mds, soit +10,5%), au Bénin (+16,2 mds, soit +4,7%) et en Guinée-Bissau (0,0 mds, soit +0,1%). Concernant les dépenses en capital de l'Union, leur baisse a notamment été induite par les évolutions observées au niveau des dépenses d'investissement du Sénégal (-53,8 mds, soit -8,4%), du Niger (-49,8 mds, soit -18,9%), du Burkina Faso (-26,0 mds, soit -7,5%), de la Guinée Bissau (-3,7 mds, soit -21,9%), lesquelles n'ont que très partiellement été compensées par les hausses constatées dans les autres Etats membres, notamment au Togo (+31,1 mds, soit +32,3%), en Côte d'Ivoire (+27,8 mds, soit +3,3%) et au Bénin (+9,9 mds, soit +2,6%).

## ■ Solde budgétaire

Au terme du deuxième trimestre 2024, l'exécution budgétaire au sein des Etats membres de l'UEMOA indique que la position budgétaire globale de l'Union a enregistré une dégradation de 41,7 mds, par rapport au deuxième trimestre 2023, pour se situer à 1852,8 mds. Cette dégradation du solde budgétaire global de l'Union résulte principalement des diminutions des marges budgétaires en Côte d'Ivoire et au Togo, les deux pays ayant enregistré, respectivement, des soldes budgétaires de -458,2 mds et de -92,8 mds au deuxième trimestre 2024, contre -419,3 mds et -62,4 mds sur la même période, un an plus tôt. Le niveau du déficit budgétaire observé au niveau de l'Union s'explique également par les réductions de déficit budgétaire observées, principalement au Burkina Faso, au Bénin et en Guinée-Bissau, avec des replis respectifs de 16,7 mds (soit -14,3%), 13,8 mds (soit -5,2%), et de 11,4 mds (soit, -32,9%), sur la même période.

## 2.5. Situation monétaire

### ■ Masse monétaire

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2024, la situation monétaire de l'Union indique une augmentation de 868,1 mds, en termes absolus, correspondant à une progression relative de 1,9%, en variation trimestrielle. Cette évolution des disponibilités monétaires s'explique par l'évolution à la hausse de la masse monétaire dans la plupart des Etats

membres de l'Union. En effet, par rapport au premier trimestre 2024, les disponibilités monétaires se sont affichées en hausse dans tous les Etats membres de l'Union, notamment, en Côte d'Ivoire (+324,5 mds, soit +1,9%), au Sénégal (+252,8 mds, soit +2,7%), au Burkina Faso (+157,6 mds, soit +2,7%), au Togo (+115,6 mds, soit +3,9%), en Guinée-Bissau (+70,0 mds, soit +14,5%) et au Niger (+65,0 mds, +3,6%). Sur la même période, la masse monétaire s'est, en revanche, repliée, au Bénin (-114,0 mds ; -3,2%) et au Mali (-3,4 mds, soit -0,1%).

### ■ Actifs extérieurs nets

Concernant les actifs extérieurs nets au niveau de l'Union, il est observé, au deuxième trimestre 2024, une évolution à la hausse, d'un montant de 977,2 mds, soit une augmentation relative de 10,1%, par rapport au premier trimestre de la même année. Cette dynamique des disponibilités extérieures nettes de l'Union, observée en variation trimestrielle, s'explique par les hausses enregistrées au niveau des avoirs extérieurs nets au Sénégal (+422,7 mds, soit +24,9%) et, dans de moindres mesures, au Burkina Faso (+232,1 mds, soit +12,4%), au Togo (+217,3 mds, soit +18,5%), au Niger (+123,0 mds, soit +38,8%), au Mali (+103,5 mds, soit +718,8%) et en Guinée-Bissau (+60,8 mds, soit +26,7%).

**Tableau 7 :** Masse monétaire et contreparties dans les Etats membres de l'UEMOA au deuxième trimestre 2024 (en mds)

Rubriques	Etats membres							
	Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée-Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo
Masse monétaire	<b>3474,1</b>	<b>5928,5</b>	<b>17653,4</b>	<b>553,5</b>	<b>4526,9</b>	<b>1885,1</b>	<b>9741,7</b>	<b>3047,2</b>
	<i>3588,2</i>	<i>5770,9</i>	<i>17328,9</i>	<i>483,5</i>	<i>4530,3</i>	<i>1820,1</i>	<i>9488,9</i>	<i>2931,6</i>
	-3,2%	2,7%	1,9%	14,5%	-0,1%	3,6%	2,7%	3,9%
Actifs Extérieurs Nets	<b>1626,5</b>	<b>2103,4</b>	<b>2574,8</b>	<b>288,2</b>	<b>117,9</b>	<b>440,4</b>	<b>2117,5</b>	<b>1393,4</b>
	<i>1763,6</i>	<i>1871,3</i>	<i>2619,8</i>	<i>227,4</i>	<i>14,4</i>	<i>317,4</i>	<i>1694,8</i>	<i>1176,1</i>
	-7,8%	12,4%	-1,7%	26,7%	718,8%	38,8%	24,9%	18,5%
BCEAO	<b>-639,0</b>	<b>-85,8</b>	<b>1311,6</b>	<b>200,5</b>	<b>-272,8</b>	<b>182,7</b>	<b>1343,7</b>	<b>-126,7</b>
	<i>-561,4</i>	<i>-348,0</i>	<i>1548,0</i>	<i>140,9</i>	<i>-364,8</i>	<i>60,0</i>	<i>995,7</i>	<i>-228,5</i>
	13,8%	-75,3%	-15,3%	42,3%	-25,2%	204,6%	34,9%	-44,6%
Banques Commerciales	<b>2265,4</b>	<b>2189,2</b>	<b>1263,2</b>	<b>87,7</b>	<b>390,7</b>	<b>257,7</b>	<b>773,9</b>	<b>1520,1</b>
	<i>2325,0</i>	<i>2219,4</i>	<i>1071,8</i>	<i>86,5</i>	<i>379,1</i>	<i>257,4</i>	<i>699,1</i>	<i>1404,6</i>
	-2,6%	-1,4%	17,9%	1,3%	3,1%	0,1%	10,7%	8,2%
Créances sur les autres secteurs	<b>2610,4</b>	<b>4363,2</b>	<b>11753,2</b>	<b>187,3</b>	<b>3857,8</b>	<b>1314,4</b>	<b>6624,7</b>	<b>1763,6</b>
	<i>2637,3</i>	<i>4599,2</i>	<i>11503,0</i>	<i>183,0</i>	<i>3712,8</i>	<i>1278,2</i>	<i>6345,0</i>	<i>1744,0</i>
	-1,0%	-5,1%	2,2%	2,3%	3,9%	2,8%	4,4%	1,1%
Créances nettes sur l'administration centrale	<b>-98,7</b>	<b>439,3</b>	<b>6570,2</b>	<b>132,1</b>	<b>1673,7</b>	<b>424,0</b>	<b>3317,8</b>	<b>204,8</b>
	<i>-191,8</i>	<i>322,6</i>	<i>6211,2</i>	<i>124,8</i>	<i>1669,6</i>	<i>553,8</i>	<i>3437,4</i>	<i>290,3</i>
	-48,6%	36,2%	5,8%	5,9%	0,2%	-23,4%	-3,5%	-29,5%

**Note :** Les chiffres en gras correspondent aux chiffres du deuxième trimestre 2024, tandis que les chiffres en italiques sont les chiffres du premier trimestre 2024. Les taux de croissance trimestriels sont présentés en pourcentage.

**Source :** BCEAO

Toutefois, ces hausses ont été partiellement compensées par les baisses relevées au Bénin (-137,2 mds, soit -7,8%) et en Côte d'Ivoire (-45,0 mds, soit -1,7%).



### ■ **Créances sur les autres secteurs**

Au cours du deuxième trimestre de l'année 2024, les créances sur les autres secteurs ont, au niveau régional, enregistré une hausse de 472,1 mds, soit une progression relative de 1,5%, par rapport au trimestre précédent. Cette évolution des créances du secteur bancaire sur les autres secteurs de l'économie, hors administrations publiques, tient aux hausses enregistrées dans la plupart des Etats membres de l'Union, notamment, au Sénégal (+279,7 mds, soit +4,4%), en Côte d'Ivoire (+250,2 mds, soit +2,2%), au Mali (+145,0 mds, soit +3,9%), au Niger (+36,2 mds, soit +2,8%), au Togo (+19,6 mds, soit +1,1%) et en Guinée Bissau (+4,3 mds, soit +2,3%). Dans les autres Etats membres de l'Union, des baisses ont été relevées, respectivement, au Burkina Faso (-236,0 mds, soit -5,1%) et au Bénin (-26,8 mds, soit -1,0%), en variation trimestrielle.

### ■ **Créances nettes sur l'administration centrale**

Au terme du deuxième trimestre de l'année 2024, la situation monétaire de l'Union indique que les créances nettes du secteur bancaire sur les administrations centrales se sont établies à 12 663,3 mds, contre 12 417,7 mds au trimestre précédent, soit une augmentation de 245,6 mds, correspondant à une dégradation relative de 2,0%. Du point de vue des Etats membres, cette dégradation de la position nette des administrations centrales de l'Union vis-à-vis du secteur bancaire régional s'explique par la hausse constatée en Côte d'Ivoire (+359,0 mds, soit +5,8%) et au Burkina Faso (+116,8 mds, soit +36,2%), et, dans une moindre mesure, au Bénin (+93,2 mds, soit -48,6%), en Guinée Bissau (+15,0 mds, soit +14,6%) et au Mali (+4,1 mds, soit +0,2%). Sur la même période, des améliorations des positions nettes de l'administration centrale vis-à-vis du secteur bancaire ont été observées, respectivement, au Niger (-129,7 mds, soit -23,4%), au Sénégal (-119,5 mds, soit -3,5%) et au Togo (-85,5 mds, soit -29,5%).

## 3. Principaux faits marquants

### 3.1. Environnement international

**Avril 2024** : En Europe, l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire celle corrigée des prix volatiles de l'énergie et de l'alimentation, a poursuivi sa baisse à 2,7%, après 2,9% en mars 2024.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Avril 2024** : Selon le rapport de la Cour des comptes européenne publié en avril, l'objectif de zéro rejet de gaz à effet de serre dans l'Union européenne pour les automobiles neuves, à partir de 2035, sera difficile à atteindre. En effet, les trois conditions nécessaires, dont le développement des voitures électriques, ne sont pas réunies.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Mai 2024** : Lors de sa réunion de politique monétaire des 30 avril et 1<sup>er</sup> mai, la Fed a décidé de laisser ses taux inchangés, mais a retenu de ralentir prochainement le rythme de réduction de son bilan. En effet, la Réserve fédérale américaine a laissé ses taux directeurs dans la fourchette de 5,25 à 5,50%. La banque centrale a voté en faveur d'un ralentissement, à partir de juin, du rythme auquel elle réduit son bilan.

**Source** : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)

**Mai 2024** : la hausse des prix dans la zone Euro s'est établie à 2,6% sur un an, après 2,4% en avril. Si elle a été plus que divisée par quatre depuis le record de 10,6% sur un an atteint en octobre 2022, l'indice des prix est encore loin de l'objectif de 2% fixé par l'institution monétaire.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Mai 2024** : En Europe, certains politiques accusent la Banque centrale européenne de freiner les investissements avec son objectif d'inflation de 2%, alors que la transition écologique de l'Europe nécessite de gros besoins de financements, son coût se situe entre 650 et 1000 milliards d'euros par an.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Mai 2024** : Après plus de vingt ans d'existence, la Banque centrale européenne se fixe désormais pour seule et unique mission « *de maintenir la stabilité des prix avec un taux d'inflation de 2% à moyen terme* », dans ses statuts.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Mai 2024** : En chine, pour sortir le secteur immobilier d'une grave crise de l'endettement qui a poussé nombre de promoteurs à la faillite, plusieurs villes, dont Shanghai, ont assoupli certaines restrictions sur l'achat de biens immobiliers. En outre, les autorités sont venues au secours du secteur en réduisant l'apport minimum nécessaire pour les acheteurs d'un premier logement.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Juin 2024** : La Banque centrale européenne (BCE) a, comme prévu, annoncé jeudi une réduction de 25 points de base de ses trois taux directeurs, première baisse des coûts d'emprunt dans un cycle de resserrement monétaire entamé en juillet 2022 pour lutter contre une inflation qui a culminé à deux chiffres. Elle a toutefois relevé ses prévisions d'inflation pour 2024 et 2025, signalant que la lutte contre la hausse des prix n'était pas terminée.

**Source** [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)



## 3.2. Pays de l'UEMOA

**Avril 2024-Bénin** : L'agence de notation *Standard & Poor's* « S&P » rehausse la notation de crédit du Bénin de « B+ » avec une perspective « Positive » à « BB- » avec une perspective « Stable ». « Cette mise à jour reflète les progrès réalisés par le Bénin dans la gestion économique, budgétaire et financière malgré l'instabilité régionale », estime l'agence.

**Source** : [www.financialafrik.com](http://www.financialafrik.com)

**Avril 2024-Côte d'Ivoire** : Le gouvernement a officiellement annoncé, le mardi 2 avril, que le prix du kilogramme du cacao était fixé à 1500 FCFA. Malgré la vente par anticipation pour garantir un prix CAF supérieur ou égal à 50%, la Côte d'Ivoire a décidé de s'aligner sur la tendance haussière mondiale du prix du cacao dont la tonne est passée à 10 000 dollars, soit 6 087 FCFA/kg, à la bourse de New York.

**Source** : [www.financialafrik.com](http://www.financialafrik.com)

**Avril 2024-Sénégal** : Le nouveau président sénégalais, Bassirou Diomaye Faye, souhaite renégocier certains contrats miniers, pétroliers et gaziers, pour qu'ils bénéficient davantage aux populations locales. Une option cependant considérée comme « risquée » pour l'investissement et qui installerait une zone d'ombre dans le partenariat futur avec les compagnies, selon des acteurs du secteur.

**Source** : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr)

**Mai 2024-Mali** : Le 8 mai 2024, l'actuel propriétaire australien de la mine de Morila, *Firefinch*, a annoncé la vente de la mine à la Société de Recherche et d'Exploitation des Ressources Minérales du Mali (SOREM-SA) pour un dollar symbolique. La vente de la mine à la SOREM s'inscrit dans la résolution d'un différend avec le gouvernement malien, impliquant *Firefinch*, *Leo Lithium* et le chinois *Ganfeng Lithium*. Selon l'accord, Ganfeng s'est engagé à verser 60 millions de dollars au gouvernement malien, au nom de *Leo* et de *Firefinch*.

**Source** : [www.maliweb.com](http://www.maliweb.com)

**Mai 2024-Togo** : Adoption d'un nouveau Cadre de Partenariat Pays (CPP) entre le Togo et la Banque mondiale qui s'étendra de 2024 à 2029. Les administrateurs de l'institution multilatérale ont également donné leur feu vert pour l'octroi de trois nouveaux financements à hauteur de 298 millions de dollars (180 milliards FCFA).

**Source** : [www.republiquetogolaise.com](http://www.republiquetogolaise.com)

**Mai 2024-Togo** : Accord de don, d'une valeur de 1,2 milliard FCFA du Japon au Togo pour le développement du secteur agricole.

**Source** : [www.lemissaire.tg](http://www.lemissaire.tg)

**Juin 2024-Sénégal** : Le Sénégal entre dans le cercle fermé des producteurs de pétrole. Le pays vient de lancer l'exploitation du champ de Sangomar, au large de Dakar. Même s'il n'est pas encore prêt à rivaliser avec ses concurrents africains, le Sénégal espère injecter plusieurs milliards d'euros dans son économie grâce à ce secteur.

**Source** : [www.lesechos.fr](http://www.lesechos.fr)

**Juin 2024-UEMOA** : Lors de la 142<sup>ème</sup> session ordinaire de son Conseil d'Administration, tenue le 27 juin 2024, à Lomé, la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) a approuvé 162,339 milliards FCFA de nouveaux engagements en faveur des économies de la zone UEMOA portant sur neuf (09) dont une ligne de refinancement de la BSIC, une prise de participation au Fonds I&P Afrique Entrepreneurs 3 (IPAE 3) et une prise de participation au capital du Fonds AGIA-PD.

**Source** : [www.financialafrik.com](http://www.financialafrik.com)

## Conclusion

L'activité économique régionale au deuxième trimestre 2024 est marquée par la poursuite du dynamisme des secteurs d'activités, bien que certains ont enregistré un ralentissement par rapport au trimestre précédent. Les échanges extérieurs se sont confortés sur la période, avec une amélioration du déficit commercial, aussi bien en variation trimestrielle qu'annuelle. De même, sur le plan budgétaire, des efforts de recouvrement des recettes budgétaires ont permis d'améliorer les ressources budgétaires au niveau régional, avec une exécution des dépenses publiques plus prononcée, dans le contexte d'une situation sécuritaire encore présente et de difficultés notoires dans le secteur de l'énergie. Le déficit budgétaire global de l'Union<sup>13</sup> s'est dégradé de 41,7 mds par rapport au deuxième trimestre de 2023.

Au niveau de l'inflation régionale, les prix à la consommation ont augmenté de 2,3% en variation trimestrielle et de 4,1% en glissement annuel, tirés essentiellement par l'évolution des prix en Côte d'Ivoire et au Niger.

Ainsi, l'évolution de la conjoncture à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024 suggère une orientation plutôt favorable, notamment du point de vue du secteur industriel, malgré une menace sécuritaire encore présente au niveau régional. La croissance de l'Union devrait ainsi s'améliorer en 2024, bénéficiant de la stabilité de l'activité économique au niveau mondial, de la baisse projetée de l'inflation et la mise en production de ressources d'hydrocarbures dans certains Etats membres. En conséquence, le taux de croissance de l'Union, projeté par les services de la Commission de l'UEMOA, devrait ressortir à 7,0% en 2024, contre 5,3% en 2023, en lien avec les bonnes performances de croissance prévues dans chacun des Etats membres.

En outre, les prévisions préliminaires de l'inflation de l'Union, sur la base des informations existantes pour le 2<sup>ème</sup> semestre de l'année 2024, suggèrent la poursuite de la dynamique de baisse observée à partir de l'année écoulée, avec un niveau d'inflation pour l'année 2024 qui devrait ressortir à 3,4%, soit une révision à la hausse par rapport au trimestre précédent.

Ainsi, l'évolution de la conjoncture à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024 suggère une orientation plutôt favorable pour l'année 2024, malgré la persistance des effets des chocs externes de ces dernières années et une menace sécuritaire encore présente au niveau régional. Toutefois, ces perspectives demeurent fragiles, au vu de l'évolution récente de la conjoncture économique et politique internationale.

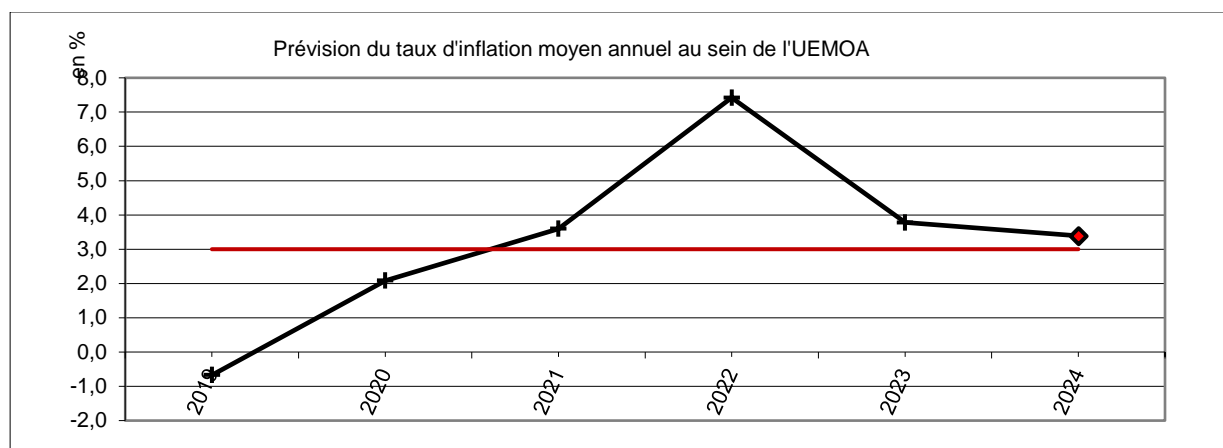
---

<sup>13</sup> Pour rappel, hors Mali.

## ANNEXES

### • Sur les prévisions d'inflation

**Graphique 11** : Prévision du taux d'inflation moyen annuel au sein de l'UEMOA



**Source** : Commission de l'UEMOA, septembre 2024.

### • Sur le secteur extérieur

#### Evolution des exportations (en mds)

Etats membres	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24
Bénin	176,7	185,5	117,9	80,0	177,9	167,5	152,0	142,0	241,4	210,3
Burkina Faso	791,4	780,8	521,3	748,4	693,8	686,8	624,4	699,6	838,2	816,7
Côte d'Ivoire	2 676,1	2 644,9	2 408,1	2 523,8	3 146,7	2 680,4	2 320,3	2 983,9	2 971,5	2890,3
Guinée Bissau	33,5	51,1	50,0	23,0	0,0	0,0	80,8	16,3	2,9	54,0
Mali	437,0	487,3	536,0	695,2	550,8	553,0	nd	nd	nd	nd
Niger	93,6	57,6	58,9	108,3	129,3	87,0	38,6	29,1	44,6	41,5
Sénégal	727,1	744,6	761,9	743,8	818,8	685,4	595,0	589,6	734,2	699,6
Togo	153,7	129,1	140,9	178,3	211,8	214,1	192,3	256,4	209,8	212,1

**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats

#### Evolution des importations (en mds)

Etats membres	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24
Bénin	555,4	577,8	644,1	645,6	700,0	638,1	521,6	597,9	516,4	448,4
Burkina Faso	769,5	877,5	925,6	949,3	864,5	873,4	867,6	971,2	920,9	903,8
Côte d'Ivoire	2 327,3	2 335,6	2 790,8	3 278,7	2 737,9	2 634,8	2 945,6	3103,0	2 590,2	2661,0
Guinée Bissau	35,0	32,7	28,5	35,5	35,1	42,8	17,8	34,2	34,1	42,9
Mali	696,3	1 086,2	1 152,1	1 082,1	852,5	784,5	nd	nd	nd	nd
Niger	516,3	525,8	543,9	876,4	686,3	577,8	530,4	160,1	187,7	250,2
Sénégal	1 312,0	1 578,8	1 782,6	1 953,9	1 562,9	1 440,8	1 625,8	1796,8	1 518,4	1467,6
Togo	422,4	496,3	511,2	508,1	447,6	449,6	445,5	448,5	467,7	453,2

**Source** : Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats

## Evolution du taux de couverture des importations par les exportations (en %)

Etats membres	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24
<b>Bénin</b>	31,8	32,1	18,3	12,4	25,4	26,3	29,1	23,8	46,8	46,9
<b>Burkina Faso</b>	102,8	89,0	56,3	78,8	80,3	78,6	72,0	72,0	91,0	90,4
<b>Côte d'Ivoire</b>	115,0	113,2	86,3	77,0	114,9	101,7	78,8	96,2	114,7	108,6
<b>Guinée Bissau</b>	95,6	156,2	175,4	64,7	0,0	0,0	454,1	47,8	8,6	126,0
<b>Mali</b>	62,8	44,9	46,5	64,2	64,6	70,5	nd	nd	nd	nd
<b>Niger</b>	18,1	11,0	10,8	12,4	18,8	15,1	7,3	18,2	23,8	16,6
<b>Sénégal</b>	55,4	47,2	42,7	38,1	52,4	47,6	36,6	32,8	48,4	47,7
<b>Togo</b>	36,4	26,0	27,6	35,1	47,3	47,6	43,2	57,2	44,9	46,8

**Source :** Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats

## Evolution du solde commercial (en mds FCFA)

Etats membres	1T22	2T22	3T22	4T22	1T23	2T23	3T23	4T23	1T24	2T24
<b>Bénin</b>	-378,6	-392,3	-526,2	-565,6	-522,1	-470,5	-369,6	-455,9	-275,0	-238,1
<b>Burkina Faso</b>	21,9	-96,7	-404,4	-200,9	-170,7	-186,6	-243,2	-271,6	-82,7	-87,1
<b>Côte d'Ivoire</b>	348,7	309,4	-382,7	-754,9	408,7	45,5	-625,3	-119,2	381,4	229,3
<b>Guinée Bissau</b>	-1,5	18,4	21,5	-12,5	-35,1	-42,8	63,0	-17,8	-31,1	11,2
<b>Mali</b>	-259,3	-598,9	-616,1	-386,9	-301,7	-231,5	nd	nd	nd	nd
<b>Niger</b>	-422,7	-468,2	-485,0	-768,1	-557,0	-490,8	-491,8	-131,1	-143,1	-208,7
<b>Sénégal</b>	-584,8	-834,2	-1020,7	-1210,1	-744,1	-755,4	-1030,7	-1207,2	-784,2	-768,1
<b>Togo</b>	-268,7	-367,2	-370,3	-329,8	-235,8	-235,6	-253,2	-192,1	-257,9	-241,0

**Source :** Calculs de la DPEE/DPE/Commission UEMOA sur la base des données des Correspondants nationaux des Etats